



Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux  
Département de justice environnementale  
et climatique

# Revue semestrielle de la justice environnementale

Juin 2023



Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (National), 2eme étage  
Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

Tel: (+21671 325 129 - Fax: (+21671 325 128) contact@ftdes.net @ ftdes.net

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

**Département de justice environnementale et  
climatique**

# **Revue semestrielle de la justice environnementale**

**Juin 2023**



**Auteurs**

Rabeh Ben Othmane, Minyara Mejbri, Imen Garci, Ashraf Dkhili, Riheb Mabrouki, Mounir Hassine

**Coordination**

Ines Labiadh

**Photo de couverture**

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux  
Oued Laghris, Menzel Tmim, Nabeul

**Conception et design**

Zied Haj Ayed

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>08</b>
<b>Venir à bout de la crise des déchets en Tunisie. Entre les conflits d'intérêts et la paralysie de la volonté de l'État</b>	
<b>Mounir Hassine</b>	<b>12</b>
1- La crise de Sfax, reflet de l'incapacité de l'autorité à gérer correctement les déchets	14
2- Une crise aux dimensions environnementales, sociales et politiques	16
<b>L'eau : quand le moteur de la vie devient le moteur des conflits</b>	
<b>Ashraf Dkhili</b>	<b>23</b>
1- L'eau, une ressource stratégique inégalable sous pression	24
2- L'or bleu, source de différends épineux	30
3- Le conflit hydrique sectoriel en Tunisie	38
<b>Coupure d'eau à Segdoud : Une souffrance persistante face à l'impuissance des autorités</b>	
<b>Rihab Mabrouki</b>	<b>47</b>
1- La souffrance quotidienne due à la recherche d'eau	48
2- Mobilisation et protestations contre la situation de l'eau à Segdoud	50
3- Impact de la crise de l'eau sur les écoles primaires de Segdoud	51
4- Les attaques contre les réseaux et la connectivité aléatoires exacerbent la crise	55
5- Plaidoyer du Forum tunisien : Le recours au contentieux environnemental	56

6- Une politique de gestion des ressources en eau qui perpétue l'injustice	56
<b>La dégradation du parc urbain Ennahli : Le reflet de la crise de la stratégie environnementale</b>	
<b>Imen Garci</b>	<b>59</b>
1- Dégradation du parc Ennahli : quand les espaces verts perdent de leur éclat	63
2- Les facteurs responsables de la dégradation du parc Ennahli	67
3- Les interruptions des travaux de maintenance du parc Ennahli et les problématiques de la gestion des parcs urbains	72
<b>Les problèmes du secteur oasien du sud tunisien : la ceinture verte de Gafsa en proie aux changements climatiques</b>	
<b>Rihab Mabrouki</b>	<b>81</b>
1- L'Oasis de Gafsa : patrimoine environnemental et humain	82
2- Une richesse menacée d'extinction en raison des changements climatiques	85
3- Appui à l'exportation : la politique de l'État a-t-elle aggravé la destruction du secteur oasien ?	87
4- Meilleures pratiques pour surmonter la crise du système oasien	88
<b>Une politique improvisée pour arrêter la surexploitation des eaux. Des licences accordées aux entreprises de mise en bouteille d'eau et refusées aux agriculteurs</b>	
<b>Minyara Mejbri</b>	<b>92</b>

1- La politique du double standard et la criminalisation des activistes de Bargou	94
2- Manifestation puis conflit juridique	99
3- Face à une crise de l'eau étouffante : l'État encourage les investissements en eau minérale.	104
4- Le phénomène de l'embouteillage des eaux en Tunisie : raison lucrative qui menace le droit à l'eau	106
<b>La soif de Aamra !</b>	
<b>Rabeh Ben Othmane 112</b>	
1- La société Primed exploite massivement la richesse hydrique sans aucun contrôle	113
2- D'énormes quantités d'eau gaspillées pour planter le chou !!!	116
3- Des conséquences dangereuses sur l'écosystème agricole et sur la santé des habitants	117

# INTRODUCTION

Chaque année depuis 2018, le département de la justice environnementale du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux publie son rapport semestriel sous la forme d'une série d'articles produits par l'équipe de travail à Tunis et dans les régions. Ces articles portent sur différentes questions environnementales, mettant en évidence les principales violations et atteintes aux droits environnementaux des individus.

En raison de son importance en tant que ressource vitale pour la survie de l'être humain, la question de l'eau reste un souci majeur notamment compte tenu de l'aggravation du phénomène des changements climatiques et de l'état de pénurie qui sévit dans le pays depuis des années. L'eau et le droit à l'eau sont donc naturellement prépondérants dans ce rapport qui comprend quatre articles portant sur cette thématique. Le premier, intitulé « **L'eau : quand le moteur de la vie devient le moteur des conflits** », rédigé par Achraf Dakhili, met en lumière l'importance de l'eau en tant qu'élément vital et facteur géostratégique pouvant être à l'origine de conflits entre les pays ou de conflits internes entre les secteurs productifs. Dans son article intitulé « **Coupure d'eau à Segdoud : Une souffrance persistante** »

**face à l'impuissance des autorités** », Rihab Mabrouki met en évidence la souffrance des habitants de la région de Segdoud dans le gouvernorat de Gafsa en raison de la pénurie d'eau, ainsi que la manière dont l'État a réagi aux manifestations des habitants. A Gafsa aussi, Rabeh Ben Othmane expose dans son article intitulé « **La soif de Aamra** » l'épuisement de la nappe phréatique dans le nord de gafsa, en raison de la surexploitation de la nappe d'eau par une société agricole dont la production est totalement destinée à l'exportation.

Le dernier article axé sur la justice hydrique est celui de Minyara Mejbri, intitulé « **Une politique improvisée pour arrêter la surexploitation des eaux. Des licences accordées aux entreprises de mise en bouteille d'eau et refusées aux agriculteurs** ». Il fait une lecture critique de la politique de l'Etat relative à l'encouragement de l'investissement dans le secteur de mise en bouteille au même moment que la crise de soif persiste dans les mêmes régions où l'eau est exploitée.

Dans un registre différent de celui de l'eau, l'article de Mounir Hussein intitulé « **Venir à bout de la crise des déchets en Tunisie. Entre les conflits d'intérêts et la paralysie de la volonté de l'État** » aborde un sujet ancien mais toujours d'actualité, à savoir la question des déchets et la mauvaise gestion de cette crise par la politique et les autorités, en particulier compte tenu de ses dimensions

économiques, sociales et environnementales interconnectées.

Quant au droit aux espaces verts et aux parcs urbains, l'article d'Imen Garci intitulé « **La dégradation du parc urbain Ennahli : Le reflet de la crise de la stratégie environnementale** » met en lumière la détérioration de la situation du parc Ennahli à Ariana et l'arrêt des travaux de maintenance, ainsi que l'état actuel du parc en raison de la négligence de ce dossier par le ministère de l'environnement.

Un deuxième article de Rihab Mabrouki, intitulé « **Les problèmes du secteur oasien du sud tunisien : la ceinture verte de Gafsa en proie aux changements climatiques** » se concentre sur le patrimoine oasien à Gafsa et la nécessité de renforcer son adaptation aux changements climatiques ainsi que de s'orienter vers l'adoption d'un modèle oasien qui appui le patrimoine oasien et renforce sa résilience d'une manière générale.

Nous espérons que ce rapport contribuera à éclairer l'opinion publique sur les enjeux environnementaux majeurs d'aujourd'hui et à renforcer la conscience environnementale ainsi que l'engagement dans le mouvement social en faveur d'un environnement sain et d'une justice environnementale et climatique.

**Bonne lecture !**

Venir à bout de la  
crise des déchets  
en Tunisie. Entre les  
conflits d'intérêts  
et la paralysie de la  
volonté de l'État

*Mounir Hassine*

# Venir à bout de la crise des déchets en Tunisie. Entre les conflits d'intérêts et la paralysie de la volonté de l'État

..... Mounir Hassine

## Introduction

La Tunisie produit environ 2,7 millions de tonnes de déchets selon les chiffres de l'Agence nationale de gestion des déchets (ANGED), et le taux de production de déchets par habitant est de plus de 0,815 kg par jour en milieu urbain et environ 0,250 kg en milieu rural. Ils sont constitués principalement de matières organiques à 63,5 %, alors que les produits d'emballage de toutes sortes représentent environ 20 % du total. Pour la gestion des déchets, les municipalités contribuent à hauteur de 40 % environ. Le coût par tonne de déchets est alors compris entre 60 et 80 dinars au stade de la collecte et environ 20 dinars au stade de la transformation et de l'enfouissement. La population est estimée à 80 % en milieu urbain et 10 % en milieu rural. L'ANGED contrôle 13 décharges, 4 sont fermés (à Monastir, Agareb, karkna et Djerba), et 4 sont semi-contrôlées. La capacité annuelle de ces décharges est d'environ 1,8 million de tonnes.

Le problème de la pollution par les déchets ménagers et les déchets similaires est l'un des problèmes les plus sérieux auquel la Tunisie est confrontée. Il s'est aggravé ces dernières années, devenant l'un des problèmes les plus mis de l'avant par les citoyens et l'un des sujets les plus discutés dans les médias. Ce problème est également mis en évidence par le nombre de manifestations dans de nombreuses régions qui ont atteint leur apogée sur l'île de Djerba, Borj Chakir et Agareb. Ces protestations sont progressivement devenues des mouvements sociaux continus qui mettent la pression sur les autorités concernées, l'objectif est de trouver une solution à l'aggravation du problème des déchets et à la dégradation de l'environnement dans les zones où les déchets urbains sont stockés.

En raison d'un contrôle insuffisant et d'une corruption endémique, les militants accusent les entreprises qui opèrent dans les usines de corruption endémique, de contrôle insuffisant, et de transgression de la loi en extrayant et jetant des déchets interdits et dangereux pour la santé (réglementés par le décret général 2008-2745 du 28 juillet 2008). Ce décret détermine les conditions et les méthodes de la gestion des déchets et des activités sanitaires afin de s'assurer qu'elles soient traitées et éliminées sans menacer la santé et l'environnement, surtout que ces décharges ont de

nombreux effets négatifs sur les eaux et sur la pollution de l'air. Ceci est considéré comme un crime contre l'environnement, car les habitants sont obligés de respirer l'air pollué et de boire de l'eau contaminée, ce qui constitue une violation de leur droit de vie.

## **1. La crise de Sfax, reflet de l'incapacité de l'autorité à gérer correctement les déchets**

À Sfax, de nombreux citoyens continuent de manifester contre la dégradation de l'environnement, comme en témoignent les célèbres scènes d'incinération de déchets qui s'étalent de jours et de semaines devant les maisons sans que les camions municipaux ne les élèvent. La crise des déchets à Sfax, qui a duré plus d'un an et demi, n'a pas encore débouché sur des solutions durables et viables et la plupart des idées proposées n'aboutissent pas. Une crise que certains qualifient de trop simple, car il suffirait simplement de fournir et de transporter les déchets. Mais les choses sont bien plus compliquées que cela.

Les batailles écologiques que le gouvernorat a connues depuis un certain temps ont montré une évolution importante dans la conscience des droits civiques et une diversité intelligente des méthodes de protestation et de pression. En 2019, la population a

obtenu un jugement judiciaire de fermeture et de nettoyage de la décharge qui a été ignoré par le ministère de l'Environnement, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets, les municipalités et les entreprises privées. Les actions de protestation se sont poursuivies au début de novembre 2021, après que le ministère de l'Environnement eut décidé de ne plus fermer la décharge, à de violentes confrontations avec les forces de sécurité et à l'interdiction des camions de déchets de décharger leurs cargaisons.

Ce nouveau mouvement est la première épreuve sociale sérieuse du pouvoir après le 25 juillet, dans lequel il échoue avec brillance en ayant recours à une violence policière extrême avant de recevoir des représentants du mouvement Menich Msab dans le palais présidentiel, les faisant taire avec pleins de promesses. Il en est resté ainsi à Agareb, où une décharge a arrêté de recevoir les camions de déchets, mais elle n'a pas été officiellement fermée, afin de déplacer la crise dans une autre partie du gouvernorat. Les déchets s'accumulent pendant des jours avant que les citoyens ne les brûlent ou ne les jettent dans les terres agricoles voisines, ou attendent que les municipalités les ramassent et les déversent dans des usines aléatoires, transformées en montagnes de déchets sans mécanisme de traitement ni de valorisation.

En novembre 2022, la crise est réapparue sur le plan national après un grand incendie à la décharge du port ayant provoqué une grande tension sociale, faisant ainsi perdurer la crise sans qu'aucune issue ne soit envisagée.

## **2. Une crise aux dimensions environnementales, sociales et politiques**

Face à des mouvements qui ont souvent pris une forme violente de protestation, les autorités ont adopté une stratégie à trois volets :

- De fausses promesses pour calmer la situation ;
- Offrir des solutions erronées reflétant la poursuite des mêmes options d'élimination des déchets qui ont échoué ;
- Les militants sociaux de ces mouvements sont intimidés par des poursuites judiciaires pour différentes infractions (les procès des militants du mouvement environnemental se multiplient dans de nombreuses régions).

Cette situation reflète l'échec de la plupart des solutions adoptées en Tunisie pour la gestion des déchets solides et des politiques qui en découlent. Ces politiques sont basées principalement sur l'adoption de techniques

d'enfouissement dans les décharges qui ont été configurées pour recevoir ces déchets.

La gestion des déchets fait l'objet d'une intervention de plusieurs parties, notamment des mouvements sociaux environnementaux, des organisations de la société civile qui rejettent les options existantes, des parties publiques et privées qui sont chargées de la gestion des déchets et qui défendent ces choix, ainsi que des municipalités qui, en vertu du ministère de l'Intérieur, sont les 350 municipalités qui couvrent tout le territoire tunisien, collectent les déchets provenant de l'espace urbain et les transportent soit vers les décharges, soit vers les centres de collecte qui appartiennent au ministère d'environnement, qui intervient par l'intermédiaire de l'ANGED, qui à son tour assure le transport depuis les centres de collecte et de récupération des déchets.

Les parties privées interviennent dans la collecte et le transport par le biais de concession données par les municipalités ou interviennent à l'intérieur des décharges contrôlées et semi-contrôlées par l'ANGED.

L'attribution d'une partie des services de gestion des déchets à des sociétés privées reflète l'orientation graduelle de la privatisation de ce secteur. Bien que cette approche soit structurée par des cadres juridiques précis et par des cahiers des charges, le processus de

privatisation a engendré de nombreux problèmes et dépassements qui ont affecté les populations voisines des décharges et a fini par être rejeté en raison des conflits liés à des visions contradictoires en matière de gestion des déchets. Comme ce qui s'est passé à Djerba, Monastir ou Agareb, ces visions contradictoires se transforment progressivement en crise environnementale, sociale et politique, pour laquelle toutes les parties concernées n'ont pas encore trouvé de solution.

Les différentes visions se manifestent comme suit :

❖ La vision des autorités reposent sur :

- La centralisation de la gestion des déchets
- L'adoption des technologies d'enfouissement
- Le transfert de la pollution d'un endroit à un autre
- La construction de décharges auprès des groupes sociaux les plus vulnérables qui n'ont ni les moyens politiques ni financiers pour défendre leurs droits environnementaux
- Le renforcement de la présence policière et l'adoption d'une approche judiciaire face aux mouvements sociaux environnementaux

❖ La vision des groupes victimes et de la société civile est fondée sur :

- La défense de leur droit à un environnement sain

- La pression sur les autorités pour changer les choix de gestion des déchets qui ont échoué
- La décentralisation de la gestion des déchets
- La protection de l'environnement et de la nature en passant de l'enfouissement vers la valorisation des déchets
- La redevabilité des responsables de la dégradation de l'environnement liée à la gestion des déchets.

Ces contradictions mettent en lumière les caractéristiques de la crise environnementale liée à la gestion des déchets et l'échec de toutes les démarches actuellement entreprises par les autorités pour y remédier, notamment la crise des déchets à Sfax relative à la fermeture de la décharge Elgonna suite aux mobilisations sociales et environnementales.

Face à la crise persistante de la gestion des déchets, les intérêts divergents des différentes parties sont confirmés. Les entreprises privées qui assurent la gestion des décharges contrôlées et semi-contrôlées font fortement pression pour conserver les méthodes d'enfouissement et pour reporter le passage à la valorisation des déchets. Leur objectif est de protéger les bénéfices considérables liés au transport non contrôlé de tous les déchets. Ces entreprises ont pour intérêt

d'amener la plus grande quantité de déchets dans les décharges, car leur revenu est lié au poids de ces déchets.

Les responsables des ministères concernés, notamment le ministère de l'Environnement, s'en tiennent à cette position en adhérant à un double discours basé sur des fausses déclarations concernant la transition vers la valorisation des déchets et la réalisation de nombreux évènements sur la question. Sur terrain, le ministère continue son adoption de l'enfouissement et de la privatisation au point que le discours de certains responsables va jusqu'à justifier ces choix par l'irresponsabilité et le manque de conscience environnementale des citoyens.

Par ailleurs, il n'y a pas non plus de stratégie claire et réaliste reflétant la volonté de réaliser la transition souhaitée. En conséquence, les groupes sociaux concernés et les organisations de la société civile qui traitent de la question adoptent divers mécanismes tels que la mobilisation sociale environnementale, les campagnes de sensibilisation, les rapports et études, l'exercice de pression et la proposition d'alternative afin d'effectuer une transition dans la gestion des déchets selon une vision qui prône un modèle de développement durable et défend le droit à la justice environnementale.

# Conclusion

Les conflits d'intérêts et les divergences d'opinion entre les différentes parties impliquées dans la gestion des déchets font de la question environnementale un sujet de conflit évoluant progressivement vers la confrontation, et risque d'approfondir la crise multidimensionnelle actuelle étant donné que les autorités sont appelées à prendre une position décisive sur cette question, en accord avec les slogans qu'elles défendent et qui sont axés sur la lutte contre la corruption, la réalisation de la volonté du peuple et le soutien aux victimes des victimes des politiques et des choix corrompus.

L'eau : quand le  
moteur de la vie  
devient le moteur  
des conflits

*Ashraf Dkhili*

# L'eau : quand le moteur de la vie devient le moteur des conflits

..... Ashraf Dkhili

Benjamin Franklin a un jour déclaré : ***“nul ne connaît la valeur de l'eau jusqu'à ce que les puits tarissent”***.

Depuis l'aube de l'humanité, l'eau, denrée vitale, a joué un rôle primordial dans les politiques internationales et nationales. Bien que notre planète soit à dominante bleue, seuls 3% de l'eau disponible est douce, et la majeure partie est inaccessible et menacée par les changements climatiques. C'est pour cette raison que nombreux États, en particulier ceux de la zone MENA, sont ravagés par le stress hydrique. Cette situation critique a accentué la concurrence étatique pour l'approvisionnement en eau, entraînant ainsi des conflits hydriques. Ces phénomènes ont de multiples répercussions sur les différents domaines vitaux, notamment en Tunisie, où des divergences existent en matière de la répartition inégale de l'eau.

# 1. L'eau, une ressource stratégique inégalable sous pression

En plus de son importance cardinale pour la survie et la santé humaine, l'eau est primordiale pour l'agriculture, l'industrie ainsi que pour l'ensemble des secteurs productifs. Son accès, son approvisionnement et sa distribution sont des enjeux majeurs puisque la sécurité hydrique est indéniablement un pilier de la sécurité nationale et globale.

## 1.1 L'eau, comme arme géostratégique

L'eau est un élément clé dans l'agriculture, représentant environ 70% de la consommation mondiale de l'eau douce<sup>1</sup>, selon la Banque Mondiale. De plus, la FAO prévoit une augmentation de 50% de ces besoins d'eau pour l'agriculture<sup>2</sup>. Une telle augmentation est attribuée à la demande mondiale fulgurante, puisque l'agriculture est appelée à satisfaire les besoins de la population mondiale en augmentant sa production. Dans les régions où les précipitations sont insuffisantes,

---

<sup>1</sup><https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/graphique-70-de-l-eau-douce-est-utilisee-pour-l-agriculture#:~:text=Dans%20la%20plupart%20des%20régions,prélèvements%20de%20ressources%20en%20eau.>

<sup>2</sup>[https://www.iaea.org/fr/themes/gestion-de-leau-en-agriculture#:~:text=La%20FAO%20prévoit%20que%20d\\_inconsidérée%20et%20des%20changements%20climatiques.](https://www.iaea.org/fr/themes/gestion-de-leau-en-agriculture#:~:text=La%20FAO%20prévoit%20que%20d_inconsidérée%20et%20des%20changements%20climatiques.)

l'irrigation constitue une alternative efficace visant à accroître le rendement, garantir une sécurité alimentaire plus durable et maximiser les gains. Cela est particulièrement important pour les économies qui dépendent principalement des activités agricoles, notamment celles des pays en voie de développement comme c'est le cas de l'Inde où l'agriculture représente 16.8%<sup>3</sup> du PIB et de la Tunisie, où elle représente 10.1% du PIB national<sup>4</sup>.

L'eau contribue de manière significative dans le processus industriel de multiples secteurs. Au sein de l'industrie alimentaire, l'eau est utilisée fréquemment dans la composition de certains produits comme les boissons gazeuses, ainsi que pour l'entretien des équipements. De même, l'industrie minière fait usage de l'eau pour l'extraction et le traitement des minéraux. L'exemple phare est celui de l'affaire scandaleuse de l'extraction de gaz de schiste en Tunisie en 2012. Cette dernière a engendré des controverses liées à l'exploration et l'exploitation des réserves de gaz de schiste. En raison de cette polémique, la Tunisie s'est divisée en deux camps. Certains ont mis l'accent sur les avantages économiques potentiels, tandis que d'autres ont exprimé leurs inquiétudes environnementales telles que la

---

<sup>3</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS?locations=IN>

<sup>4</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS?locations=TN>

contamination de l'eau, la dégradation des terres et l'épuisement des ressources hydriques. C'est pour cette raison que le gouvernement tunisien était contraint, sous pression, de renoncer au projet, en faisant avancer l'argument d'un équilibre entre les intérêts économiques et les considérations environnementales. Quant à l'industrie énergétique, les centrales thermiques utilisent également des volumes considérables d'eau pour le refroidissement des réacteurs nucléaires. En France par exemple, le refroidissement des centrales électriques domine la moitié des prélèvements annuels<sup>5</sup> d'eau.

En tant que préoccupation majeure des Etats, l'eau peut devenir un outil diplomatique efficace. En effet, les accords et les traités conclus autour de la question hydrique renforcent la coopération tant au niveau bilatéral que multilatéral puisqu'ils permettent d'initier des processus de négociation selon les impératifs et intérêts des différents pays. De ce fait, les enjeux liés à l'eau sont perçus comme des opportunités et des moyens de renforcer les relations diplomatiques. Les Etats sont en mesure de collaborer ensemble pour développer des projets de coopération dans le domaine des ressources

---

<sup>5</sup> [https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/energie/la-consommation-d-eau-des-centrales-nucleaires-divisee-par-trois-dans-une-nouvelle-estimation-de-l-executif\\_AD-202303290679.html#:~:text=Pour%20ce%20qui%20est%20des,pr%C3%A9l%C3%A9vements%20totaux%20annuels%20en%20France.](https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/energie/la-consommation-d-eau-des-centrales-nucleaires-divisee-par-trois-dans-une-nouvelle-estimation-de-l-executif_AD-202303290679.html#:~:text=Pour%20ce%20qui%20est%20des,pr%C3%A9l%C3%A9vements%20totaux%20annuels%20en%20France.)

hydrauliques et pour échanger les informations cruciales sur l'état actuel des ressources et les technologies capables de les préserver.

## **1.2 L'eau, denrée précieuse en péril**

Nombreux sont les défis auxquels fait face l'eau alors que la préservation des ressources hydriques figure en tête des agendas diplomatiques. Dans un monde de plus en plus marqué par la technologie et l'industrialisation, d'énormes quantités d'eau sont nécessaires pour appuyer le rythme effréné de ces avancées. Néanmoins, cela a conduit l'Humanité au guet-apens de la surexploitation. L'exemple de l'industrie du textile, en particulier des jeans, est à ce sujet assez éloquent. La production d'un seul jean, en Tunisie, consomme 55 litres d'eau, sans prendre en compte la teinture et le délavage du tissu<sup>6</sup>.

La pollution a également un impact remarquable sur la qualité et la disponibilité des ressources hydriques au fil des dernières années. Les déversements de produits chimiques, des produits agricoles périmés et des eaux usées non traitées ont contaminé les mers. L'exemple frappant est celui des marées noires causées par des

---

<sup>6</sup> <https://ftdes.net/ar/le-secteur-textile-au-sahel-une-politique-industrielle-non-durable/>

accidents lors du transport et de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures, mettant ainsi en péril la vie de plusieurs espèces de l'écosystème aquatique. La marée noire qui s'est produite dans le Golfe du Mexique en 1979 demeure l'un des incidents les plus coûteux de l'Histoire humaine. Ces pratiques néfastes constituent une véritable menace pour les mers et les nappes phréatiques, rendant l'eau inutilisable.

Par ailleurs, la croissance rapide de la population mondiale, qui a atteint 8 milliards d'habitants en novembre 2022, constitue une menace et un enjeu majeur pour la disponibilité future de l'eau. La demande en eau connaîtra une hausse exponentielle, tandis que les ressources hydriques seront de plus en plus incertaines. Selon l'ONU, environ un quart des habitants de la Terre vit dans des régions confrontées à une pénurie absolue d'eau et environ 2.3 milliards de personnes vivent dans des conditions de stress hydrique, notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord<sup>7</sup>. La persistance de la hausse démographique doublée des flux migratoires grandissants pourrait aggraver ces chiffres et exercer une pression supplémentaire sur l'approvisionnement en eau et en denrées agricoles. La croissance démographique s'accompagne également d'une accélération du

---

<sup>7</sup><https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/le-stress-hydrique-touche-plus-dun-quart-des-habitants-de-la-planete-1918248>

phénomène d'urbanisation, entraînant lui-même une demande grandissante en eau pour subvenir aux besoins industriels et domestiques.

De plus, la pénurie d'eau est étroitement liée au changement climatique. La multiplication des événements climatiques extrêmes tels que l'augmentation des températures, les inondations et les sécheresses a aggravé la situation mondiale critique en termes de ressources hydriques. Aussi, l'interdépendance des Etats et leur puisement dans les mêmes cours d'eau a abouti à des réserves mondiales d'eau sous haute pression, conduisant plusieurs Etats à déclarer un état d'urgence hydrique. Dans ce contexte, l'Allemagne a connu en 2022 un « été de crises ». Ce pays européen a mis en place une stratégie de gestion de l'eau afin d'atténuer les répercussions graves de la sécheresse dont été touché 54% de son territoire. Berlin a même été contraint de couper des arbres en raison des niveaux sans précédent des précipitations<sup>8</sup> qui ont atteint leur plus bas niveau depuis des années, engendrant la mort de nombreux arbres.

Tous ces facteurs funestes sont à l'origine des effets de stress hydrique de plus en plus concrets, notamment

---

<sup>8</sup> <https://www.la-croix.com/Monde/Secheresse-Ville-Berlin-contrainte-couper-darbres-2022-07-31-1201227117>

dans la région MENA. La soif et l'insécurité alimentaire guettent la région, au moment où le monde fait face actuellement à une crise d'eau inédite. Des Etats divers rencontrent des difficultés grandissantes pour satisfaire les besoins de leurs populations vues la situation critique et la pénurie des ressources hydrauliques.

Face à tous ces défis, la sécurité de l'eau est devenue un enjeu tant au niveau national qu'international pour plusieurs gouvernements. Par conséquent, des accords et des programmes de partenariat visant à assurer une bonne gestion de l'eau ont vu le jour, notamment dans les régions les plus exposées à la crise de l'eau. En contrepartie, des différends ont éclaté autour des ressources hydriques, mettant la sécurité internationale en péril.

## **2. L'or bleu, source de différends épineux**

Accéder à l'eau, s'en approvisionner et la gérer sont devenus des enjeux majeurs qui figurent au cœur des relations internationales. Vitale, l'eau est une source de divergences, de désaccord et de conflits entre les différents Etats engagés dans la course effrénée d'approvisionnement.

## 2.1 Les conflits transfrontaliers autour de l'eau

Les exemples les plus frappants à aborder en termes de conflits interétatiques sur l'eau sont ceux du bassin du Nil, du Jourdain et du Tigre et l'Euphrate. Bien que ces conflits présentent des diverses similitudes telles que l'appartenance à la même région et l'enjeu, chacun d'entre eux possède sa propre histoire, ses contours spécifiques, ses facteurs déclencheurs et ses acteurs impliqués.

### • *Conflit sur le bassin du Nil*

Le Nil, étant le plus grand fleuve du monde, s'étend sur plus de 6500 kilomètres et traverse 11 pays africains. Il abrite des ressources hydriques abondantes qui contribuent significativement aux économies des onze pays. C'est pour cette raison qu'il est un enjeu géopolitique et stratégique majeur pour les pays riverains, en particulier l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie, dont les économies sont largement basées sur l'agriculture. Dans cette optique, l'Éthiopie, dépendante des ressources hydriques pour son développement, a décidé en 2011 de construire un grand barrage dans le bassin du Nil, connu sous le nom de « barrage de la Renaissance ».

Une telle décision n'a absolument pas été bien accueillie par l'Égypte en particulier et par les pays dont les quotas d'eau et la survie des économies se trouvaient menacés au moment où ils connaissent un boom démographique. La décision de construction d'un barrage par l'Éthiopie a accru les tensions déjà présentes dans la région africaine comme c'est le cas de la guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée et le différend soudanais. Aucune des différentes parties prenantes n'était prête à faire de concessions, considérant le Nil comme enjeu de sécurité nationale. Bien que l'échange d'accusations n'ait pas conduit à des affrontements directs, les tentatives de négociations n'ont pas été fructueuses.

Dernièrement, l'Égypte a changé de stratégie en tentant de nouer des relations amicales avec quelques parties impliquées directement dans ce conflit. A travers cette stratégie, l'Égypte essaie de déposséder l'Éthiopie de ces anciens alliés en les joignant à son camp. Un exemple en est l'accord avec l'Ouganda en 2021<sup>9</sup>. Cette alliance permettra l'échange de renseignements militaires nécessaires dans la lutte conjointe des deux États africains contre le terrorisme. Implicitement, cet

---

<sup>9</sup> <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/egypte-ouganda-un-accord-de-securite-sur-fond-de-tensions-autour-du-barrage-de-la-renaissance-/2202313#:~:text=L%27Ouganda%20a%20signé%20un,barrage%20de%20la%20Renaissance%20éthiopienne.>

accord vise « endiguer » et à isoler l’Ethiopie ainsi qu’exercer une pression accrue sur son gouvernement.

### • *Conflit sur le fleuve du Jourdain*

Le conflit sur le partage des ressources hydriques du Jourdain est en effet l’un des conflits les plus longs et controversés liés à l’eau tout au long de l’Histoire. Dans un contexte de crise perpétuelle au Moyen-Orient, ce conflit s’impose comme étant le plus important à l’échelle géopolitique et géostratégique.

En théorie, le fleuve de Jourdain est partagé entre quatre pays : les terres occupées de Palestine, la Jordanie, la Syrie et le Liban. Or, Israël détient la majorité des ressources hydriques du fleuve, soit 30%, même si 10% seulement du fleuve est sur le territoire palestinien occupé. Cette accapARATION de l’eau du Jourdain témoigne d’un unilatéralisme sioniste flagrant qui affecte non seulement les relations entre les pays riverains mais la paix dans toute la région du Moyen-Orient.

Nul ne peut nier que l’occupant israélien a utilisé toutes les voies illégitimes pour dominer les installations hydriques au profit de ses centrales d’hydroélectricité. Ainsi, il a eu recours à la voie militaire en lançant de nombreuses attaques sur la Jordanie, la Syrie et le sud du Liban pendant les années 90. Ces attaques avaient pour

objectif de récupérer et dominer des sources d'eau et des vallées, ainsi que de détruire les constructions d'approvisionnement en eau de ces pays, comme celles de la Jordanie. Malgré les tentatives de paix au Moyen-Orient, cette entité froide et hostile n'a pas montré de volonté pour parvenir à un accord et même les guerres armées comme celles des six jours et de Kippour se sont avérées infructueuses pour les Etats arabes impliqués dans ce conflit hydrique.

L'occupant israélien a continué ainsi son expansion géographique et hydrique aux dépens des voisins arabes, en dominant le plateau du Golan, une grande partie des aquifères de Cisjordanie, la source Wazzani, etc... Aujourd'hui, le changement climatique a renforcé la position d'Israël qui domine amplement la région, étant donné que ses voisins demeurent ébranlables et affaiblis sur le niveau militaire. L'apartheid hydrique conduit par l'occupant israélien a renforcé sa supériorité dans la région, tout en bénéficiant du soutien de son allié historique, les Etats-Unis. Cette hydro-hégémonie instaurée par l'entité sioniste fait partie d'une longue histoire d'occupation et d'injustice multifacettes faisant ressembler le contexte dans la région à une bombe à retardement.

- ***Conflit sur le Tigre et l'Euphrate***

Si un jour le Moyen-Orient parvenait à se débarrasser des conflits et des tensions, cela confirmerait la validité de la théorie de la paix perpétuelle. Notre troisième conflit se concentre sur les rives des fleuves Tigre et Euphrate, souvent contestées entre la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie. La gestion de l'eau de ces deux fleuves figure bel et bien au cœur de ce conflit. Et même si des tentatives de négociations ont eu lieu dès les années 60', elles n'ont pas abouti à la résolution de ce conflit, laissant la situation s'aggraver au fil des années.

La croissance démographique fulgurante des parties impliquées, notamment l'Irak qui a vu son compteur passer de 7.29 millions en 1960 à 43.53 millions d'habitants en 2021, soit une augmentation de 497.2% en seulement 61 ans, est l'un des facteurs cruciaux de ce conflit hydrique puisqu'il est devenu de plus en plus difficile de répondre aux besoins en eau de la population locale. Cela est exacerbé surtout par les températures élevées que connaît la région et qui engendrent l'évaporation d'une énorme quantité d'eau, ainsi que par la salinisation de la nappe ; le principal problème de la région.

Ces aspects ne font qu'accentuer les conflits interétatiques. Ainsi, la Turquie s'oppose souvent à la

Syrie et l'Irak, tandis que les deux pays arabes s'opposent également l'un à l'autre. Les désaccords portent principalement sur les barrages, tels que ceux de Tabqa (Syrie) et de Keban (Turquie). L'Irak voit son quota d'eau menacé par la multiplication des barrages sur les deux fleuves. Par ailleurs, la construction du projet GAP par la Turquie, ainsi que le remplissage du lac retenu du barrage Atatürk, suscitent constamment des vives réactions de la part de ses voisins riverains, qui qualifient cette décision de violence hydrique.

Dans un scénario classique de conflit autour d'un bien commun<sup>10</sup>, l'Irak revendique souvent le respect de la consommation de chaque Etat concerné par les deux fleuves, ainsi qu'un partage équitable des ressources pour un meilleur rendement agricole. La Syrie, à son tour, garantit une exploitation quasi-exclusive des ressources hydriques du Tigre à l'Irak puisqu'il n'est qu'un fleuve frontalier pour elle. Or, le partage des eaux de l'Euphrate ne se fait désormais qu'entre la Syrie et la Turquie afin que le premier pays puisse irriguer suffisamment ses terres agricoles. Le pays eurasiatique soutient largement la vision de la Syrie tant qu'elle ne menace guère son approvisionnement en eau et surtout ses installations

---

<sup>10</sup> La théorie des biens communs se concentre sur la gestion des ressources naturelles ou collectives partagées, soulignant la nécessité de mécanismes de régulation et de gouvernance pour éviter la surexploitation ou les conflits sur ces ressources.

hydroélectriques qui dépendent bel et bien des fleuves. Dans ce même contexte, il faut savoir que la Turquie occupe le deuxième rang en Europe et le neuvième rang au monde en termes de puissance hydroélectrique en 2021. Donc, même si elle est accusée d'unilatéralisme et de domination des ressources du Tigre et de l'Euphrate, la Turquie demeure une vraie puissance en matière d'énergie hydroélectrique dans la région.

## **2.2 Conflits internes**

L'exemple phare des conflits internes liés aux ressources hydriques est celui qui oppose l'Espagne à la Catalogne. Connue principalement par son climat aride et ses précipitations irrégulières, la région de la Catalogne abrite une population et une économie dynamiques, nécessitant de fournir des ressources hydriques abondantes pour répondre aux besoins économiques et démographiques.

En contrepartie, l'Etat central espagnol, adoptant une politique centralisée de gestion et de contrôle de l'eau, bénéficie amplement des ressources hydriques de l'Ebre. Ce fleuve, situé dans la région catalane et transférant l'eau vers le sud-est de l'Espagne, attise de vives convoitises et une forte opposition. Ainsi, à plusieurs reprises, la région de la Catalogne a exprimé son

refus des pratiques espagnoles inadmissibles ; tout en revendiquant plus d'autonomie dans la gestion de ses ressources hydrauliques. Voulant garantir l'eau pour leur population et protéger leur économie à travers un approvisionnement juste en eau, les autorités catalanes ont aussi dénoncé la distribution inéquitable des eaux provenant de l'Ebre.

Or, ce conflit hydrique, dont les racines sont politiques trouvant leurs origines dans la lutte continue du peuple Catalan pour obtenir son autonomie, a exacerbé les fissures au sein de la société espagnole. Dans un contexte de tensions grandissantes entre les deux communautés, ce conflit a alimenté le sentiment nationaliste des catalans et attisé la volonté à préserver leur identité unique. En plus d'être un enjeu d'appartenance, cette question de l'eau a également mis en lumière la crise multifacettes que vit l'Etat espagnol depuis les référendums sur l'indépendance catalane en 2014 et en 2017.

### **3. Le conflit hydrique sectoriel en Tunisie**

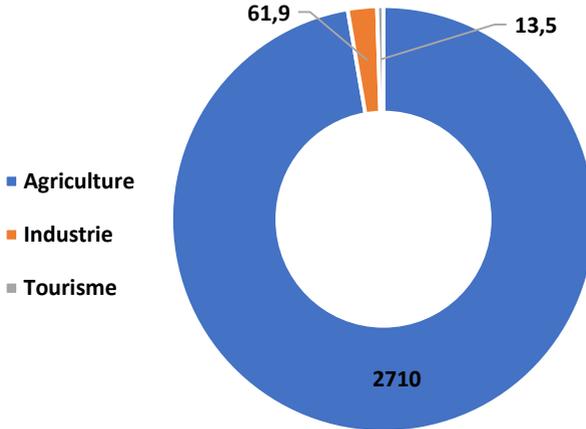
En Tunisie, la rivalité autour de l'eau prend une autre dimension qui est celle de la concurrence sur la ressource entre les différents secteurs économiques pour lesquels l'eau constitue un moteur de développement.

Avec les effets tangibles du réchauffement climatique et l'utilisation croissante des ressources hydriques ces dernières années, l'exploitation de la nappe phréatique est passée de 92% en 2010 à 131% en 2016, sans qu'aucune stratégie de stockage des eaux de précipitations ne soit mise en place par le ministère de l'agriculture.

### **3.1 L'agriculture, le prédateur silencieux des ressources hydriques**

Selon les multiples rapports issus du ministère de l'Agriculture, le volume des prélèvements de la part des secteurs économiques ont dépassé les 2785 milliards m<sup>3</sup> en 2020. L'agriculture domine environ 84% de l'ensemble de la consommation d'eau, mobilisant seulement 5.1% des eaux traitées. Ces statistiques mettent en évidence le manque flagrant de la réutilisation des eaux usées traitées en Tunisie. Également, le rapport national du secteur de l'eau de 2020, issu du ministère de l'Agriculture a indiqué que le volume de consommation de l'agriculture est de 2722 Mm<sup>3</sup>.

## La répartition des prélèvements de l'eau (en mm<sup>3</sup>) entre les différents secteurs économiques en 2020



**Source :** Auteur à partir des chiffres du rapport national du secteur de l'eau (2020)

L'exploitation intensive de l'eau exacerbe les tensions entre les besoins des principaux secteurs stratégiques, notamment ceux de l'industrie qui sont devenues de plus en plus importants. La répartition inégale des ressources est l'un des facteurs cruciaux du conflit sectoriel, et cela est largement dû à la mauvaise gouvernance d'eau en Tunisie, relative au manque de vision et de stratégie efficace pour l'allocation des ressources.

## **3.2 L'industrie : un péril imminent pour les ressources en eau**

### **▪ Au Cap Bon : l'eau sous l'emprise de l'industrie alimentaire**

Dans la région du Cap Bon, les unités de production des conserves de tomates constituent un exemple illustrant l'exploitation excessive des ressources tunisiennes en eau. Bien que la région soit à dominante agricole et constitue un pilier économique en Tunisie grâce à sa production d'agrumes, les usines privilégient leurs propres intérêts financiers au détriment de l'environnement et du développement général de la région.

Le déversement des eaux polluées en pleine nature, le non-respect des moindres exigences élémentaires en matière de protection et de santé ainsi que l'absence des études d'impact sur l'environnement. Voilà à quoi les habitants sont confrontés aujourd'hui au Cap Bon. Les rejets non traités qui échouent au long de la mer ont un impact significatif sur les écosystèmes aquatiques et contaminent à petit feu les sources d'eau locales. Par ailleurs, l'extraction et l'approvisionnement intensif en eau engendre l'épuisement des ressources hydriques déjà rares et menacées par le phénomène de salinisation.

Plusieurs citoyens ont exprimé leur mécontentement et leur frustration face à cette situation déplorable. Korba est un exemple criant de ces violations. Ses habitants ont tant de fois déposée des plaintes contre une usine de production de conserves de tomates dans la région, l'accusant de pratiques préjudiciables à la nature. La dégradation de la qualité de l'eau a aussi rendu quasi-impossible la poursuite des activités agricoles et a affecté l'usage domestique. Par ailleurs, les odeurs nauséabondes issues de la transformation des tomates ont même contraint certains habitants à déménager.

Malgré leurs mouvements de protestation depuis les années 90, les efforts des manifestants n'ont pas abouti à des résultats considérables et l'usine continue de fonctionner normalement, fraudant ainsi le droit à un environnement sain des habitants et ignorant les normes nationales et internationales en termes de respect de l'environnement et de bonnes pratiques industrielles. Ces entités semblent être au-dessus des lois, marquant notre époque par un phénomène d'impunité grandissant.

- **L'eau, un luxe inaccessible à Gafsa**

Au bassin minier, la Compagnie des Phosphates de Gafsa a recours à d'énormes quantités d'eau pour maintenir et développer ses activités d'extraction et de

lavage de phosphate, sans prendre en compte ni les ressources hydriques rares ni l'accès à l'eau potable surtout. La consommation annuelle en eau de la CPG s'élève à environ 8.9 millions m<sup>3</sup>, ce qui équivaut à la consommation de 112 milles tunisiens. Rappelons qu'en Tunisie, 300 milles citoyens sont privés d'eau potable (données de 2020).

Dans le gouvernorat de Gafsa, plusieurs établissements et individus rencontrent de difficultés pour accéder à l'eau potable. Des écoles de Segdoud sont privées totalement d'eau, tandis qu'à Redeyef, les habitants vivent au rythme de coupures récurrentes d'eau. Pendant ce temps, la compagnie de phosphate utilise un volume massif de ressources hydriques provenant notamment des nappes souterraines. Malgré les protestations et revendications des citoyens appuyés par la société civile à l'instar du FTDES, la situation demeure désastreuse et la violation du droit à l'eau des citoyens, selon l'article 48 de la constitution de 2022, continue. La privation d'eau potable a favorisé la multiplication des raccordements illégaux au réseau d'eau potable de la SONEDE, un fléau qui prend de l'ampleur de nos jours, exerçant une pression supplémentaire sur les ressources.

Il est à souligner que l'ensemble des parties concernées par ce conflit se sont réunies plusieurs fois pour tenter un dialogue constructif et fructueux. Les quelques concessions faites par la CPG à travers son appui à la SONEDE dans la desserte en eau potable, demeurent insuffisantes tant que les autorités locales n'ont pas pris de mesures concrètes et durables pour remédier à cette situation hydrique déplorable<sup>11</sup>. Les attentes de la population du bassin minier demeurent d'actualité.

En guise de conclusion, l'eau, étant une ressource vitale mais rare ayant un poids prépondérant dans le développement socio-économique, a amplement façonné les relations internationales. De nos jours, nous sommes confrontés à une réalité hydrique amère, notamment en raison de la multiplication des effets néfastes des changements climatiques et de la pénurie d'eau. Tout cela a engendré des conflits interétatiques et sectoriels nationaux, mettant en évidence la nécessité d'une gestion équitable et équilibrée des ressources hydriques.

Au moment où le droit universel des individus à l'eau, selon l'objectif n°6 du développement durable (ODD), devient de plus en plus menacé, il est temps que

---

<sup>11</sup> Pour plus de détails : <https://ftdes.net/ar/le-bassin-minier-ou-lon-reve-toujours-dune-goutte-deau/>

l'Etat tunisien élabore une stratégie claire et efficace pour améliorer la disponibilité de l'eau et surtout privilégier l'usage domestique et potable dans l'allocation des ressources. Cela passe par l'optimisation du stockage des eaux de pluie, l'amélioration de l'utilisation des eaux usées ainsi que le retour à des techniques conventionnelles et traditionnelles comme les « Majels » et Fasquia en agriculture, afin d'alléger la pression exercée sur les ressources hydriques souterraines.

Coupure d'eau à  
Segdoud : Une  
souffrance  
persistante face  
à l'impuissance  
des autorités

*Rihab Mabrouki*

# Coupure d'eau à Segdoud : Une souffrance persistante face à l'impuissance des autorités

.....Rihab Mabrouki

La coupure d'eau dans la zone rurale de Segdoud, située dans le gouvernorat de Gafsa, demeure une problématique persistante, en dépit de sa connexion au réseau de la Société nationale d'exploitation et de distribution de l'eau. Neuf années écoulées et le problème n'a toujours pas été résolu, malgré les multiples protestations. Ces violations environnementales des droits de l'homme touchent environ 2000 habitants qui se retrouvent privés d'accès à l'eau potable.

De plus, le traitement passif et indifférent des autorités de contrôle ainsi que de la SONEDE n'a pas accordé à ce sujet l'importance qu'il méritait, ce qui témoigne d'une négligence flagrante et d'un mépris pour la vie des habitants de la région. Cette attitude est en totale contradiction avec la Constitution tunisienne, notamment son article 48, qui stipule que "l'État fournira de l'eau potable à tous de manière équitable et préservera la richesse en eau pour les générations

futures<sup>12</sup>. Elle contredit également les traités internationaux ratifiés par l'État tunisien, en particulier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

## **1. La souffrance quotidienne due à la recherche d'eau**

Les coupures d'eau persistantes ont accru la souffrance des habitants, en particulier celle des enfants, qui sont considérés comme le groupe le plus vulnérable. Les familles confrontées à cette situation inhumaine sont contraintes d'acheter de l'eau auprès de vendeurs ambulants qui parcourent la zone pendant de longues périodes. Malheureusement, ces vendeurs proposent de l'eau insalubre, stockée dans des réservoirs inappropriés exposés à la lumière du soleil. De plus, ces sources d'eau ne sont pas surveillées par les organismes de santé, ce qui expose les bénéficiaires à de nombreux risques de maladies, notamment les maladies rénales et les hépatites virales. En outre, les habitants subissent des coûts financiers considérables, car le prix de 10 litres d'eau est de 2 dinars, ce qui est très onéreux pour la majorité des habitants qui vivent dans la pauvreté. Il est facile de se faire une idée de la quantité d'eau que

---

<sup>12</sup>L'article 48 de la constitution Tunisienne 2022. URL: <https://urlis.net/ypivrkmi>

consomme une famille de 6 personnes chaque semaine et de comprendre les dépenses que cela implique !

Malgré les efforts déployés par les Nations Unies pour garantir le droit à l'eau, y compris la reconnaissance récente par l'Assemblée générale du droit de l'homme à accéder à une eau adéquate pour un usage personnel et domestique (entre 50 et 100 litres par personne et par jour), potable et abordable (ne dépassant pas 3 % du revenu total du ménage), disponible (à moins de 1000 mètres du domicile) et accessible en un temps raisonnable (moins de 30 minutes)<sup>13</sup>, la réalité à Segdoud est très différente. Chaque jour, malgré les températures estivales élevées et le froid de l'hiver, les habitants sortent à la recherche d'eau, faisant la queue pendant des heures dans l'espoir d'obtenir une quantité suffisante pour subvenir à leurs besoins domestiques. Ces efforts ont un coût physique considérable, en particulier pour les femmes qui souffrent de douleurs au dos et aux genoux en portant ces lourdes charges. De plus, elles perdent un temps précieux, parfois jusqu'à cinq heures d'affilée.

---

<sup>13</sup> [un.org](http://un.org) | المياه | الأمم المتحدة



**Les récipients utilisés pour l'achat d'eau.**

Source : auteur



**Etat des robinets d'eau à Segdoud.**

Source : auteur

Mohamed al-Rhili, un résident de Segdoud, déclare: "Depuis 2013, l'État a interrompu notre approvisionnement en eau, et depuis lors, nous en souffrons." Il ajoute : "Nous dépendons de certains puits voisins pour obtenir de l'eau à des fins domestiques. L'eau potable est achetée à des particuliers qui la revendent sans discernement ni contrôle. Tout le monde ici s'implique dans cette tâche, y compris les femmes et les enfants mineurs."

## **2. Mobilisation et protestations contre la situation de l'eau à Segdoud**

Depuis le début de l'année 2019, les habitants de la région de Segdoud ont lancé une série de mouvements pour revendiquer leur droit constitutionnel à l'eau. Ces mouvements comprennent des manifestations pacifiques, notamment des sit-in qui ont évolué en raison de l'indifférence des autorités concernées, ainsi que le

non-paiement des factures en 2019 et la fermeture de l'école primaire au début de l'année scolaire 2022/2023. Le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux a également pris en charge ce dossier en publiant des communiqués de dénonciation et en exerçant des pressions sur les responsables régionaux afin qu'ils abordent ce problème lors des négociations. Malheureusement, tous ces efforts n'ont pas abouti à des changements significatifs.

Bien que le SONEDE ait mis en place un régime des quotas, qui a été appliqué dans plusieurs villes de la région minière, telles que Mdhilla et Metlaoui, le problème n'a pas été résolu. De plus, la ville de Metlaoui, qui fournit la région de Segdoud en eau, elle-même souffre de fréquentes interruptions d'approvisionnement, ainsi que d'attaques contre le réseau de distribution par certains agriculteurs et éleveurs de bétail et de chameaux.

### **3. Impact de la crise de l'eau sur les écoles primaires de Segdoud**

Dans la région de Segdoud, deux écoles primaires accueillent environ 100 élèves, mais elles sont confrontées à des problèmes majeurs. L'infrastructure de ces établissements est en état de dégradation avancée, et

elles sont privées d'un approvisionnement en eau potable depuis de nombreuses années.

Dans ces conditions difficiles, les élèves sont contraints d'apporter de petites bouteilles d'eau depuis leur domicile, tandis que les directeurs d'école se voient obligés de remplir des récipients en plastique placés dans les toilettes. Malgré ces efforts, les menaces liées à la propagation de maladies persistent.

Face à cette situation critique, la direction régionale de l'éducation a dû intervenir en fournissant des réservoirs d'eau de source dans la cour des écoles. Cependant, cela ne constitue qu'une solution temporaire à un problème fondamental qui nécessite une action plus soutenue pour garantir un approvisionnement en eau potable constant et fiable pour les établissements scolaires de la région.



**Eau réservée à la boisson et aux blocs sanitaires à l'école primaire l'Oasis de Segdoud.**

Source : auteur

Le 15 septembre 2022, les parents ont pris la décision de ne pas envoyer leurs enfants à l'école et ont menacé de boycotter la rentrée scolaire pour protester contre l'absence d'eau. Ces actions de protestation ont été organisées avec le soutien du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux du bassin minier, qui a accompagné les habitants dans leurs manifestations. Les autorités, y compris le gouverneur, le ministre de l'Agriculture et le président de la République, ont été informées de la situation.

A la fin du mois de septembre 2022, une réunion s'est tenue au gouvernorat de Gafsa, au cours de laquelle le gouverneur a promis de mettre en place des forages ainsi que d'autres mesures pour résoudre le problème. Le 7 octobre 2022, lors d'une rencontre avec des représentants de la région de Segdoud, le ministre de l'Agriculture s'est engagé à travailler sur le creusement d'un puits. Les habitants ont même fait don d'une parcelle pour faciliter les travaux, qui devaient commencer au début de l'année 2023. Cependant, les travaux n'ont pas encore commencé, ce qui a poussé les habitants à menacer de reprendre les manifestations pour faire entendre leur voix.

## من المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية الى السيد رئيس الجمهورية

الموضوع / مشكلة انقطاع الماء الصالح للشرب عن منطقة السقود  
السيد رئيس الجمهورية،

تحية طيبة وبعد،

تعاني منطقة السقود التابعة لمعتمدية الرديف من ولاية قفصة منذ سنوات عديدة من الغياب الكلي للماء الصالح للشرب رغم ربطها بشبكة الشركة التونسية لاستغلال وتوزيع المياه. ويزداد الوضع تعقيدا سيما بالنسبة للمدرستين الابتدائيتين أين تنعدم مقومات التدريس بسبب الغياب الكلي للماء بالإضافة الى الوضع الكارثي للبناءات.

وتعد المدرستان قرابة 100 تلميذ. يؤثر غياب الماء في الوحدات الصحية فهما على تحصيلهم العلمي كما يرجع سلبا على صحتهم وسلامتهم. ونحيطكم علما أن العديد من المسؤولين المحليين والجهويين قد زاروا المنطقة وقدموا وعدا للأهالي والأولياء بإيجاد حلول في أقرب الأجل إلا أن الوضع بقي على حاله.

السيد رئيس الجمهورية،

المدرستان الابتدائيتان بالسقود مثال حي عن تدهور جودة التعليم بعديد المناطق الريفية الداخلية. تلاميذ هاتين المؤسستين يأملون بالالتحاق بصفوف المدرسة وعدم التخلف عن ركب الناجحين والمتمفوقين شأنهم شأن أترابهم في باقي مدن البلاد التونسية ممن توفر لهم ظروف لائقة لتحصيل العلم.

السيد رئيس الجمهورية،

نلتهم من سيادتكم مع افتتاح الموسم الدراسي الجديد الالتفات الى منطقة السقود وإلى المؤسسات التربوية بالأماس من اجل إيجاد حل في أقرب الأجل علما وأن الأولياء قد قاموا باغلاق المدرسة اليوم الجمعة الموافق ل 16 سبتمبر 2022 وذلك بسبب انسداد المسبل وغياب الحلول والامبالاة المسؤولين.

وفي الختام تقبلوا منا فائق عبارات الاحترام والتقدير.

تجدون بالمرفقات صورا توثق الحالة الكارثية لاحدى مدارس منطقة سقود.

للاتصال: رابح بن عثمان عن المنتدى فرع الحوض المنجعي 28154028

المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية

الرئيس عبد الرحمان البذيلي

**Correspondance envoyée par le FTDES au président de la république au sujet de l'eau à Segdoud**

## **4. Les attaques contre le réseau d'eau et le raccordement anarchique exacerbent la crise**

Lors d'une entrevue menée par l'équipe du département de la justice environnementale avec le directeur de la SONEDE à Gafsa en janvier 2023, M. Mohamed Benasi a confirmé l'existence d'attaques contre le réseau d'eau de la ville de Metlaoui de la part de certains agriculteurs cherchant à exploiter l'eau pour l'irrigation.

Cette situation souligne la problématique croissante des raccordements illégaux et l'incapacité des autorités à y remédier en raison de l'insuffisance des sanctions et de l'absence de mesures dissuasives de la part de l'autorité centrale, en particulier du ministère de l'Agriculture. Les puits anarchiques<sup>14</sup> est une pratique répandue dans de nombreuses régions de la Tunisie, en particulier dans les zones où les ressources en eau sont limitées. Malgré les campagnes menées par la Société nationale d'exploitation et de distribution de l'eau en collaboration avec les forces de sécurité, ces efforts restent insuffisants pour lutter efficacement contre ces pratiques illégales.

---

<sup>14</sup> <http://www.onagri.nat.tn/uploads/cahiers-des-charges/cahier-charge-eau.pdf>

## **5. Plaidoyer du FTDES : Le recours au contentieux environnemental**

Le soutien du Forum tunisien ne s'est pas limité à la participation aux mouvements de protestation des habitants de Segdoud. En effet, il a également déposé une plainte contre la société nationale pour l'exploitation et la distribution de l'eau à Metlaoui en 2019. Malheureusement, cette affaire a été rejetée au motif de l'existence de circonstances exceptionnelles, empêchant l'accès à l'eau potable en raison de la pénurie de ressources dans la zone de Metlaoui. Cependant, le FTDES continue à suivre le dossier en menant une campagne médiatique sur la question et en cherchant à soutenir les efforts de l'État pour atténuer la soif, en particulier dans les deux écoles primaires. L'intervention a consisté à relier directement les toilettes au réservoir d'eau en place afin que les enfants puissent utiliser les robinets défectueux depuis des années.

## **6. Une politique de gestion des ressources en eau qui perpétue l'injustice hydrique**

La crise de l'eau à Segdoud sonne comme un avertissement retentissant pour l'État tunisien, le poussant à réorganiser ses priorités en faisant de la

question de l'eau une priorité absolue et un indicateur de son engagement face à l'atteinte du sixième objectif de développement durable. Il est désormais impératif pour les autorités de répondre aux demandes pressantes des habitants de Segdoud et d'autres régions assoiffées en adoptant une stratégie claire et en mettant en place une politique environnementale efficace, basée sur une approche fondée sur les droits, qui consacre le concept de justice hydrique et reconnaît que le droit à l'eau est égal au droit à la vie. Il est également crucial de souligner que la situation de l'eau dans le pays est extrêmement critique, avec l'aggravation du phénomène du changement climatique et les années de sécheresse, aggravées par une mauvaise gestion des ressources en eau et une consommation inefficace dans de nombreux secteurs, notamment le secteur agricole. Dans ce contexte, le FTDES insiste sur l'urgence de promouvoir le nouveau code de l'eau, en suspens depuis 2019, en prenant en compte les propositions de la société civile et des experts.

La dégradation du  
parc urbain  
Ennahli. Le reflet  
de la crise de la  
stratégie  
environnementale

*Imen Garci*

# La dégradation du parc urbain Ennahli. Le reflet de la crise de la stratégie environnementale

.....Imen Garci

## Introduction

Avec la création du ministère de l'environnement et de développement durable en 1991, la Tunisie a commencé à se doter d'une stratégie environnementale et à lancer plusieurs programmes relatifs à sa nouvelle politique paysagère tel que le "Programme national des parcs urbains" en 1996. Ce programme vise à créer une centaine de parcs urbains répartis sur tous les gouvernorats en aménageant certains sites forestiers proches des villes pour en faire des espaces de détente écologiques et culturels, tout en limitant l'expansion urbaine. Cette politique répond à l'engagement du pays en faveur des enjeux environnementaux et du développement durable, témoignée par sa participation active à la signature de multiples accords et conventions internationaux<sup>15</sup>. Le pays souhaitait ainsi se positionner

---

<sup>15</sup> Pour en savoir plus sur les conventions et accords internationaux ainsi que sur le cadre juridique tunisien relatifs à l'environnement, vous pouvez consulter l'article de Hayat Attar intitulé « Mise en œuvre des droits environnementaux en Tunisie : un système juridique solide face à une réalité en crise », *FTDES*, [En ligne], 20/07/2022.

comme un acteur et un partenaire exemplaire parmi les autres pays du Maghreb et d'Afrique, tout en cherchant à équilibrer les pays occidentaux et à obtenir des financements de la part des bailleurs de fonds internationaux<sup>16</sup>. À travers ses initiatives environnementales, le régime politique de l'époque cherchait également à améliorer son image, tant sur la scène nationale qu'internationale.

Aussitôt créé, le ministère de l'environnement, s'est vu confier une tâche d'envergure : la mise en œuvre et la planification d'un projet ambitieux : le programme national des parcs urbains. Cependant, selon le rapport de la Cour des comptes publié en juillet 2010, seuls 34 parcs ont été entièrement aménagés<sup>17</sup> tandis que de nombreux autres parcs n'ont bénéficié que d'aménagements partiels<sup>18</sup>. Aussi, plusieurs contraintes ont ralenti la mise en place de ce projet, tels que l'absence d'une procédure favorisant la coopération entre les parties prenantes, la complexité du choix des

---

URL : <https://ftdes.net/mise-en-oeuvre-des-droits-environnementaux-en-tunisie-un-systeme-juridique-solide-face-a-une-realite-en-crise/>

<sup>16</sup> Guillaumet, Anne. « La place de la nature dans la société tunisienne Les empreintes du politique sur l'environnement », *Le Carnet de l'IRMC*, [En ligne] http N° 20, juin-octobre 2017, pp. 19-22, p. 19 URL : [irmc.hypotheses.org/2145](http://irmc.hypotheses.org/2145).

<sup>17</sup> Cour des comptes, *Le Programme National des Parcs Urbains*, Rapport annuel 25ème, [En ligne] 06/07/2010, pp. 73 - 108, p. 74

URL/[http://www.courdescomptes.nat.tn/Fr/thematiques\\_58\\_4\\_0\\_5\\_18\\_0000\\_0000\\_Le%20Programme%20National%20des%20Parcs%20Urbains%20\\_121](http://www.courdescomptes.nat.tn/Fr/thematiques_58_4_0_5_18_0000_0000_Le%20Programme%20National%20des%20Parcs%20Urbains%20_121)

<sup>18</sup> Loukil, Basma. *Civilités et incivilités dans les parcs et jardins publics au Nord-Est de la Tunisie. Interactions entre gestionnaires et pratiques sociales*, Thèse de doctorat, ISA-CM, 2013, p : 137

sites d'implantation, les questions foncières ainsi que les problèmes financiers. Mais la tâche la plus complexe a été la gestion et l'entretien des parcs publics réalisés. En effet, depuis leur création, beaucoup d'entre eux ont souffert d'un manque de moyens adéquats pour leur gestion<sup>19</sup>, notamment ceux délégués aux collectivités locales.

Après la révolution de 2011, la situation des espaces verts en Tunisie s'est considérablement détériorée, même pour ceux qui bénéficiaient de conditions favorables. Des parcs tels qu'Ennahli à l'Ariana, Farhat Hached à Radés, El Mourouj, et d'autres, ont subi une détérioration notable. Cette détérioration se caractérise par une baisse significative de la qualité des installations et des équipements, ainsi qu'une dégradation de la propreté et de l'entretien. Ce constat suggère que la Tunisie a perdu sa stratégie environnementale dont la façade est les parcs urbains, qui était autrefois considérée comme une priorité nationale.

Le parc Ennahli, objet de notre rapport, est considéré comme l'un des plus grands et des plus

---

<sup>19</sup> Loukil Besma, Bettayeb Taoufik et Donadiou Pierre. « Les Modalités de gestions et d'entretien des parcs en Tunisie : Le cas de la région de Tunis », *Projet de Paysage*, [En ligne], 8/2012, pp. 1-13, p. 4.

URL: <https://journals.openedition.org/paysage/15969>

importants parcs urbains du pays. Depuis son ouverture en 1997, il a été aménagé de manière remarquable et a bénéficié d'un entretien régulier. Pendant de nombreuses années, il a été un lieu d'évasion pour de nombreuses familles, en particulier les plus vulnérables et ce, en raison de sa proximité avec les quartiers d'habitation et de l'entrée et services offerts qui y sont peu chers. Cependant, au fil des ans, il a subi une détérioration progressive en raison de plusieurs facteurs, principalement le manque des travaux d'entretien et les nombreux retards subis par les travaux de restauration et de maintenance qui n'ont commencé qu'en 2021. Par ailleurs, depuis cette date, ces travaux ont été interrompus à plusieurs reprises, ce qui a suscité des inquiétudes quant à la réalisation complète du projet et à l'état actuel du parc. Ce dernier est en effet devenu un site de chantier inachevé qui ne propose même pas les services les plus élémentaires aux visiteurs qui continuent tout de même, à le fréquenter jusqu'à présent.

Dans ce rapport, nous exposons les différentes formes de dégradation constatées dans le parc Ennahli, ainsi que les raisons qui ont conduit à cette situation. À cet effet, nous avons mené des entretiens avec le chef de service à la direction d'embellissement urbain de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) afin d'identifier les facteurs responsables de la détérioration

du parc, ainsi que les motifs des suspensions répétées des travaux de maintenance.

Ce travail s'inscrit dans une perspective visant à garantir le droit des citoyens à un espace public sain et bien entretenu. Cette porte d'accès problématique est au cœur de la justice environnementale, qui vise à promouvoir l'équité dans la répartition et la qualité des espaces publics afin d'assurer un environnement favorable et une meilleure qualité de vie pour tous les citoyens.

## **1. Dégradation du parc Ennahli : quand les espaces verts perdent de leur éclat**

Grâce à son emplacement dans une zone forestière montagnaise, sa vaste étendue de 30 hectares, son aménagement et ses dispositions mises en place, le parc Ennahli s'est distingué des nombreux autres parcs inachevés et dépourvus d'équipements prévus. Il a bénéficié d'un intérêt particulier, résultant de la volonté du pouvoir politique de lui accorder une valeur nationale<sup>20</sup> et d'en faire la vitrine de la stratégie environnementale, ainsi que du succès du programme national des parcs urbains.

---

<sup>20</sup> Guillaumet, Anne. « La place de la nature dans la société tunisienne Les empreintes du politique sur l'environnement », *op. cit.*, p: 19.

Le projet d'aménagement du parc s'est appuyé sur trois axes principaux : l'aménagement et l'enrichissement des plantations existantes, l'installation d'équipements récréatifs et d'infrastructures, ainsi que la valorisation et la préservation de l'espace naturel<sup>21</sup>. La mise en place, sous la supervision de la CRDA et de l'ANPE, comprend la création d'un parcours de santé au sein de la partie boisée, l'installation d'un bassin paysager avec une fontaine, l'aménagement d'aires de pique-nique, d'air de jeux et des terrains de sport, la construction d'un écomusée, une bibliothèque et un café, sans oublier les équipements indispensables tels que les réseaux d'eau et d'électricité, les installations sanitaires et la clôture partielle. Le parc disposait également d'une entrée agréable ornée d'arbres, de fleurs, de pelouses et de bancs et d'une allée pavée, créant ainsi une atmosphère accueillante et chaleureuse. Dans l'ensemble le parc était conçu dans le respect des normes de base et sa gestion a été confiée à l'ANPE, bénéficiant ainsi d'une politique de gestion, d'une équipe dédiée et d'un budget alloué<sup>22</sup>.

Toutefois, après la révolution, le parc Ennahli n'a pas été épargné par la dégradation qui a touché de

---

<sup>21</sup> Ben Ismail, khawla. « *Amenagements forestiers et perception des visiteurs dans le parc urbain de nahli* » Licence Appliquée en géographie, Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, 2014-2015, p: 25.

<sup>22</sup> Loukil Besma, Bettayeb Taoufik et Donadieu Pierre. « Les Modalités de gestions et d'entretien des parcs en Tunisie : Le cas de la région de Tunis », *op. cit.*, p: 7.

nombreux espaces publics à travers le pays. Au fil du temps, la quasi-totalité de ses éléments et installations ont subi une détérioration considérable, l'entrée principale, qui était autrefois un point d'accès attrayant, a perdu son aspect esthétique en raison d'un manque des travaux de jardinage et d'arrosage, l'arrêt de la fontaine qui donnait une caractéristique charmante pour cet espace a entraîné un assèchement du bassin paysager qui lui était associé, l'aire de jeux pour enfants, autrefois un espace de divertissement apprécié, est maintenant dans un état de délabrement avancé, rendant son utilisation impossible, les installations ont été négligées et non réparées, les terrains sportifs, en raison de leur état dégradé, ont été fermés et ne peuvent plus être utilisés par les amateurs de sport, le café, quant à lui, est fermé depuis plusieurs années et ne génère plus de ressources pour le parc. En outre, l'installation électrique à l'intérieur du parc est endommagée, créant des risques de sécurité pour les visiteurs, les toilettes du parc, dans un état lamentable, offrent des conditions d'hygiène inacceptables, les déchets sont souvent dispersés, contribuant à une atmosphère peu accueillante et peu propice à la détente et à la promenade.

Depuis mars 2021, les travaux de restauration et de maintenance qui devaient remédier à ces problèmes n'ont pas été achevés jusqu'à ce jour. Au lieu d'améliorer

l'état du parc, les travaux en cours ont plutôt aggravé la situation, des bancs sont éparpillés un peu partout, des tas de sables et graviers, des matériaux de construction sont jetés par terre et abandonnés, donnant une impression de chantier abandonné. Même les toilettes du parc sont en cours de rénovation, ce qui limite encore davantage les installations disponibles pour les visiteurs.



**L'état actuel du parc Ennahli : des travaux inachevés, des matériaux de construction abandonnés un peu partout, les jeux sont inutilisables, présence notable de déchets jonchant le sol.**

Source : auteur (29/05/2023)

## **2. Les facteurs responsables de la dégradation du parc Ennahli**

Les principaux facteurs ayant contribué à la dégradation du parc Ennahli sont relatifs au statut juridique de l'ANPE et à l'instabilité administrative au sein de cet organisme ainsi qu'aux aspects fonciers et au problème d'irrigation.

### **2.1 L'absence de statut juridique de l'ANPE pour la gestion des parcs urbains**

Lors de notre entretien, le chef de service à la direction d'embellissement urbain de l'ANPE a souligné plusieurs problèmes majeurs qui entravent la préservation et l'entretien adéquat des parcs sous sa responsabilité. L'un de ces problèmes est l'absence d'un statut officiel pour l'ANPE en tant qu'organisme chargé de la gestion des parcs. En effet, sa tutelle actuelle est temporaire et non officielle, car elle n'a pas été mandatée par les autorités locales compétentes. Conformément à la loi n° 2005-90 du 3 octobre 2005 relative aux parcs urbains, l'exploitation et la gestion de ces espaces devraient être confiées aux collectivités locales. Cependant, ces dernières affirment qu'elles ne disposent pas de moyens suffisants pour prendre en charge des parcs tels que Ennahli, et refusent donc d'assumer cette

responsabilité. Cette situation présente des défis quant à une exploitation optimale des parcs, car l'ANPE ne possède pas les compétences nécessaires pour louer des espaces au secteur privé afin de générer des ressources et combler le déficit budgétaire<sup>23</sup>. De plus, elle n'est pas autorisée à engager des poursuites judiciaires en cas de litige avec les exploitants. Ces limitations expliquent en partie la sous-exploitation du parc Ennahli, malgré son potentiel.

Dans ce contexte, une réunion ministérielle s'est tenue en septembre 2013 pour examiner la situation des parcs urbains, l'accent a été mis sur l'urgence de garder, comme le stipule la loi, la gestion des parcs aux collectivités locales, et le ministère de l'Intérieur a été invité à réviser la loi 90 de 2005 afin d'élaborer un projet de loi clarifiant les pouvoirs des maires en matière de gestion des parcs urbains. Les recommandations de la réunion ont également souligné la nécessité de renforcer le budget des municipalités dans ce sens et d'allouer un budget de 1,2 million de dinars pour la rénovation des parcs endommagés après la révolution, ainsi que de prévoir des crédits annuels pour les municipalités afin de les aider à faire face aux charges liées à la gestion des

---

<sup>23</sup> Cour des comptes, *Le Programme National des Parcs Urbains*, p. 82.

parcs urbains. Mais jusqu'à aujourd'hui, aucune de ces mesures n'a vu le jour.

## **2.2 La question foncière**

La question foncière a également été abordée lors de la réunion ministérielle de 2013, car le transfert des parcs aux autorités locales n'est possible qu'après la régularisation de leur situation foncière. Dans cette perspective, il a été proposé de créer une commission au sein du ministère de l'Intérieur, composée de représentants du ministère des Domaines de l'État et des municipalités concernées. Cette commission aurait pour mission de résoudre les problèmes fonciers associés aux parcs urbains. En effet, depuis le lancement du programme national des parcs urbains, la question foncière a toujours été problématique. Le projet a été lancé sans une détermination préalable des terrains qui leur seront affectés, ce qui a nécessité la régularisation des surfaces et l'identification des propriétaires concernés<sup>24</sup>. Plusieurs parcs aménagés dont le parc Ennahli sont confrontés à des problèmes de situation foncière non résolus, cette situation a entraîné des difficultés dans l'exploitation, la valorisation et le développement de ces espaces. Selon le chef de service de la direction d'embellissement urbain de l'ANPE, cette

---

<sup>24</sup> Cour des comptes, *Le Programme National des Parcs Urbains*, op. cit., p: 75.

incertitude foncière décourage les investissements au sein des parcs, par crainte qu'un propriétaire ne réclame un jour la restitution de ses terres.

## **2.3 L'instabilité administrative au sein de l'ANPE**

En plus de l'absence de statut officiel pour la gestion des trois parcs qui relèvent de sa responsabilité<sup>25</sup>, l'ANPE rencontre de nombreux problèmes internes. Depuis la révolution, plusieurs directeurs ont été révoqués et remplacés par d'autres. D'ailleurs, depuis janvier 2023, l'ANPE est dirigée par un directeur par intérim, et ce n'est qu'au premier juin 2023 que le ministère de l'Environnement a nommé un nouveau directeur général. Cette instabilité au niveau de l'administration a eu des conséquences sur la gestion des parcs et a entravé la planification des travaux d'entretien, comme l'a souligné le chef de service de la direction d'embellissement urbain de l'ANPE. De plus, cette situation a également conduit à la négligence des équipes sur place dans leur travail. Il est évident que le rendement des ouvriers a diminué dans la plupart des parcs et jardins publics depuis la révolution<sup>26</sup>; au parc Ennahli, les employés vont même garer leurs voitures à l'intérieur de l'allée d'entrée, alors qu'il y a un grand parking juste

---

<sup>25</sup> Parc Ennahli à l'Ariana, Farhat Hached à Radés et El Mourouj.

<sup>26</sup> Loukil, Basma. *Civilités et incivilités dans les parcs et jardins publics au Nord-Est de la Tunisie. Interactions entre gestionnaires et pratiques sociales*, op. cit., p. 174.

devant l'entrée. Ces pratiques inciviles, de la part de ceux qui sont censés faire respecter le règlement intérieur, suscitent l'étonnement.

Par ailleurs, le comportement des usagers a contribué aussi à la dégradation des parcs urbains en Tunisie, un phénomène qui s'est intensifié après les événements de 2011. Le parc Ennahli a été particulièrement touché par des actes de vandalisme, des atteintes aux équipements et au mobilier, les provocations d'incendies ainsi que par le rejet des déchets par terre, notamment dans la zone réservée aux pique-niques et dans la forêt.

## **2.4 Le problème d'irrigation**

Un autre facteur contribuant à la dégradation des parcs urbains est l'absence d'un système d'irrigation interne. L'eau joue un rôle essentiel dans l'entretien et le maintien des espaces verts. En raison du manque ou de détérioration de solutions abordables telles que les puits et les eaux traitées, les gestionnaires des parcs sont contraints d'utiliser de l'eau potable pour l'irrigation, ce qui engendre des coûts importants résultant des factures d'eau et d'électricité. Ces dernières années, l'ANPE a cessé d'irriguer le parc Ennahli, ce qui a eu un impact négatif sur la végétation et la verdure, notamment à

l'entrée principale. Force est de signaler qu'en 2004, l'ONAS a réalisé des travaux pour connecter les eaux traitées de la station d'épuration de Chotrana au réseau interne du parc Ennahli avec un coût de 1,5 million de dinars<sup>27</sup>, Malheureusement, cette installation a été exploitée pendant une période limitée à cause des défaillances techniques. Cela soulève des questions sur la gouvernance et la gestion par tous les acteurs impliqués.

Dans un autre registre, plusieurs difficultés sont à soulever concernant le projet de restauration et de maintenance du parc Ennahli. Initialement prévu pour débuter en 2018, le projet a subi de nombreux retards, et les travaux n'ont réellement commencé qu'en mars 2021. Au cours du projet, les travaux se sont interrompus à plusieurs reprises, laissant le parc dans un état d'inachèvement et d'abandon.

### **3. Les interruptions des travaux de maintenance du parc Ennahli et les problématiques de la gestion des parcs urbains**

Depuis 2010 le parc Ennahli n'a pas bénéficié d'aucun travail d'entretien. Habituellement, l'ANPE entreprend des travaux de remise en état chaque année en ayant recours à la sous-traitance. L'absence de ces

---

<sup>27</sup> Cour des comptes, *Le Programme National des Parcs Urbains*, op. cit, p: 88.

travaux annuels pendant cette période est due selon le chef de service à la direction d'embellissement urbain de l'ANPE au manque de stabilité au sein de l'administration et au fréquent changement des responsables surtout ces quatre dernières années. De plus, la réticence de l'ANPE à mener des actions de maintenance des parcs placés sous sa tutelle découle probablement de l'attente de la démarche de transfert de ces derniers aux collectivités locales.

En janvier 2021, l'ANPE a enfin signé un contrat de restauration et de maintenance avec une société privé suite à un appel d'offres, les travaux prévus comprennent le remplacement des bancs endommagés la maintenance des bâtiments tels que le café et les toilettes, ainsi que la construction des vestiaires pour les terrains de sport etc. Malheureusement, des installations essentielles telles que le réseau électrique et l'aire de jeux n'ont pas été incluses dans la planification des travaux. Le budget alloué pour ces travaux était dans les environs de 784 000,000DT<sup>28</sup>, il a été constitué à partir des reliquats des années précédentes.

Les travaux ont débuté en mars 2021 et devraient être achever dans un délai de 180 jours ; malgré deux ans

---

<sup>28</sup> Suite à une demande d'accès à l'information, l'ANPE nous a fourni un dossier contenant les documents relatifs aux travaux de restaurations et de maintenance du parc Ennahli, Marché public N°: 05/2020.

écoulés, le parc demeure toujours un chantier. En effet, les travaux ont connu plusieurs épisodes de suspension, selon le rapport qui nous a été fourni par l'ANPE, la première suspension a eu lieu au mois d'août 2021 suivie d'une seconde suspension en novembre 2021. D'après le même rapport les travaux auraient dû reprendre en septembre 2022, suite à un appel de l'ANPE à la société chargée des travaux, mais cette dernière n'a pas donné suite à l'appel en évoquant des problèmes financiers. L'ANPE explique également avoir effectué entre mars 2021 et avril 2023 des versements des décomptes sur quatre tranches d'un montant total de 503193,429DT soit 64,18% du coût total des travaux. Le rapport indique que lorsque toutes les solutions amiables sont épuisées avec cet entrepreneur, qui persiste dans les retards de réalisation des travaux qui n'ont atteint que 64.22%, l'agence se verra contrainte de prendre les mesures légales conformément aux procédures en vigueur dans les marchés publics. Toutefois, à l'écriture de ces lignes, l'ANPE n'a toujours pas entrepris aucune procédure à l'encontre de l'entrepreneur (conformément à l'article 33 et 34 du cahier de charge), ce qui met en cause son sérieux dans le suivi des travaux et dans le respect des délais et pose avec acuité la question de la transparence des activités et de la bonne gestion des fonds au sein de cet organisme, et par là même la nécessité d'établir des mécanismes de redevabilité et d'amélioration de la

transparence au sein des agences nationales de l'environnement d'une manière générale.

Le parc Ennahli, tout comme la plupart des autres parcs, souffre d'un manque d'entretien régulier et approfondi, malgré son attractivité élevée. Les crédits alloués ne suffisent pas à couvrir les dépenses nécessaires, et la mauvaise exploitation du parc a empêché la génération de ressources supplémentaires pour couvrir les dépenses. Actuellement, il n'existe pas de cadre contractuel garantissant une intervention hebdomadaire ou mensuelle pour l'entretien du parc. En revanche, les parcs situés dans les quartiers aisés, tels que Sidi Bou Saïd et Abidine, bénéficient d'un traitement de faveur et font l'objet d'un entretien particulier <sup>29</sup>, Ces parcs sont confiés à des entreprises privées qui veillent à une réparation rapide de tous les équipements défectueux. Le ministère de l'Environnement et du Développement durable met à disposition des municipalités qui en ont la gestion, les ressources humaines et financières nécessaires pour assurer le maintien de ces espaces <sup>30</sup>.

Les différences en termes de modalités de gestion révèlent des inégalités entre les parcs, une réalité qui

---

<sup>29</sup> Loukil, Basma. *Civilités et incivilités dans les parcs et jardins publics au Nord-Est de la Tunisie. Interactions entre gestionnaires et pratiques sociales*, op. cit., p. 158.

<sup>30</sup> *Ibid*, p. 157.

remonte à la mise en place du projet national des parcs urbains. Alors que certains parcs bénéficient d'un mode de régie mixte, impliquant à la fois l'État et des entreprises, d'autres parcs sont contraints de fonctionner en régie directe et donc sur fonds propres, ce qui les oblige à assurer seuls la gestion de leurs espaces<sup>31</sup> malgré leurs ressources limitées. Ces parcs qui sont situés principalement dans des quartiers populaires et des régions défavorisées et gérés par les collectivités locales souffrent de l'absence de maintenance, de surveillance et des ressources humaines spécialisées, ce qui a conduit à leur détérioration<sup>32</sup>, voire à leur fermeture ou à leur privatisation<sup>33</sup>.

---

<sup>31</sup> Loukil Besma, Bettayeb Taoufik et Donadiou Pierre. « Les Modalités de gestions et d'entretien des parcs en Tunisie : Le cas de la région de Tunis », *op. cit.*, p. 4.

<sup>32</sup> Cour des comptes, *Le Programme National des Parcs Urbains*, *op. cit.*, p. 89.

<sup>33</sup> Loukil, Basma. *Civilités et incivilités dans les parcs et jardins publics au Nord-Est de la Tunisie. Interactions entre gestionnaires et pratiques sociales*, *op. cit.*, p. 165.

## Conclusion

La dégradation des parcs urbains, dont fait partie Ennahli, est un des aspects révélateurs de la crise que traverse la stratégie environnementale du pays et des obstacles rencontrés par le programme national des parcs urbains. Elles témoignent également des problèmes liés à une urbanisation marquée par son incapacité à préserver et à valoriser les espaces verts, empêchant ainsi l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Le pouvoir politique ne considère pas l'accès à un espace naturel au sein de la ville comme un droit civique primordial, bien que cela découle directement du droit à la ville<sup>34</sup>. De même, le mouvement social qui a émergé après la révolution de 2011 et qui a porté plusieurs revendications environnementales n'a pas accordé une attention particulière aux questions liées aux espaces verts urbains, en particulier en ce qui concerne l'inégalité dans la répartition et la gestion des parcs et jardins publics entre les différentes villes et quartiers. Cela peut être dû au fait que l'aspect environnemental est considéré comme une question secondaire et non prioritaires par rapport aux problèmes urgents qui se sont

---

<sup>34</sup>Ben Medien, Olfâ. « Le droit à la nature dans la commune de l'Ariana. Les espaces verts et naturels, quelles participations, équité et inclusion ? », *Al-Sabil : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'architecture maghrébines* [En ligne], n°13, année 2022, pp. 1-18. 3 URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=9324>

imposés, naturellement, compte tenu de l'absence du minimum de dignité de vie. Cependant, il est peut-être nécessaire aujourd'hui de sensibiliser l'opinion publique à l'importance du droit d'accéder à un espace naturel en raison des fonctions essentielles qu'il remplit, telles que les fonctions environnementales, écologiques, sociales, sociétales et sanitaires<sup>35</sup>.

Les travaux de Basma Loukil fournissent des informations sur l'iniquité dans la création d'espaces verts dans la région du nord-est. En effet, 52,6% des parcs de cette région se trouvent dans le gouvernorat de Tunis, et 65% des parcs et jardins urbains de ce gouvernorat sont concentrés dans les centres-villes et les quartiers aisés. En revanche, les quartiers périphériques et populaires présentent un taux beaucoup plus faible d'espaces verts malgré leur forte densité démographique. Ces données mettent en évidence les disparités d'accès aux espaces verts, entraînant ainsi des inégalités sociales et environnementales croissantes. Il est aujourd'hui essentiel de traiter cette réalité avec sérieux et de revendiquer une plus grande importance accordée aux espaces verts au sein des zones urbaines qui ne cessent de s'étendre aux dépens des espaces verts.

---

<sup>35</sup>Chen, Shuolei, "Exploring Park Quality in Urban Setting with Environmental Justice, Alternative Measurements, and Social Interaction" (2020). *All Graduate Theses and Dissertations*. 7789. <https://digitalcommons.usu.edu/etd/7789>

Cela nécessite une demande de répartition équitable et d'une politique de gestion juste garantissant la qualité de tous les parcs, ainsi que la consécration du droit de tous les citoyens, indépendamment de leur lieu de résidence ou de leur situation sociale et économique, à un environnement sain et sûr, avec un accès à des espaces récréatifs naturels proches de leur lieu de vie.

Les problèmes du  
secteur oasien du  
sud tunisien : la  
ceinture verte de  
Gafsa en proie aux  
changements  
climatiques !

*Rihab Mabrouki*

# **Les problèmes du secteur oasien du sud tunisien : la ceinture verte de Gafsa en proie aux changements climatiques !** ..... *Rihab Mabrouki*

Les oasis de Gafsa ont des difficultés considérables pour survivre face aux défis auxquels elles sont confrontées. Le secteur oasien de cette région souffre de plusieurs problèmes, dont l'impact négatif du changement climatique et la succession d'années de sécheresse qui constituent le défi le plus important. Cette sécheresse est due à la rareté des précipitations, à l'épuisement des ressources en eau, ainsi qu'à la forte salinité de l'eau et du sol qui en résulte. L'expansion urbaine, la pollution causée par les activités industrielles, ainsi que le modèle agricole adopté, caractérisé par la monoculture, sont également des facteurs qui ont contribué à aggraver les risques auxquels ce secteur fait face.

Dans cet article, nous mettons en lumière les caractéristiques les plus marquantes qui distinguent l'oasis de Gafsa, ainsi que ses dimensions

environnementales, sociales, économiques et historiques, en plus de l'impact du changement climatique sur sa rentabilité économique.



à Gafsa Oasis multicultures<sup>36</sup>

## **1- L'Oasis de Gafsa : patrimoine environnemental et humain**

Les oasis de Gafsa couvrent environ 3 000 hectares, ce qui représente 5% de la superficie totale des oasis dans toute la Tunisie. Ces oasis sont vieilles et l'oasis de Gafsa a été classée par la FAO comme Système Ingénierie du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM) qui doit être préservé pour les générations futures. Cela est dû à la

---

<sup>36</sup> Les photos de cet article proviennent du site de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

richesse du patrimoine matériel et immatériel relatif à la biodiversité et à son importance pour atteindre la sécurité alimentaire dans la région, ainsi qu'à l'utilisation efficace des sols et à la rationalisation de la consommation d'eau et ce, comme nous l'a expliqué Nouredine Nasr, ingénieur agronome et chercheur spécialisé en géographie rurale.

Le gouvernorat de Gafsa est caractérisé par des oasis continentales qui sont concentrées dans les délégations de Gafsa Sud, Legsar et Legtar pour former une ceinture qui protège l'environnement et empêche la progression du désert. Il abrite également des milliers d'oliviers, de vignes et de palmiers. Grâce aux ressources en eau et à la qualité des sols de la région, l'agriculture y est possible depuis des décennies. Ce qui rend l'oasis de Gafsa unique, c'est son association avec les villes (agriculture urbaine), favorisant l'intégration de l'élevage. Il s'agit essentiellement d'une agriculture familiale basée sur des pratiques agroécologiques. La conduite agricole adoptée depuis l'Antiquité est celle « multicouche », reflétant la préservation du système oasien traditionnel par les habitants. En vertu de ce système, les cultures sont réparties sur trois étages. Au niveau le plus bas, on trouve les céréales et les légumes, au deuxième niveau, des arbres fruitiers tels que les oliviers et les abricotiers et enfin, la couche supérieure est

constituée de palmiers dattiers qui fournissent de l'ombre aux niveaux inférieurs.<sup>1</sup>

Le système oasien joue un rôle capital sur le plan environnemental en luttant contre la désertification, en préservant l'équilibre écologique et en conservant la biodiversité dans les zones désertiques. En plus, il fournit de l'oxygène aux villes et à leurs régions voisines. L'oasis de Gafsa joue également un rôle économique important en fournissant des emplois et en améliorant la sécurité alimentaire grâce à la production abondante de dattes, étant des aliments sains et sûrs pour les habitants de la région. Cependant, ce secteur est confronté à plusieurs défis qui entravent son progrès et son développement.



**Intégration de l'élevage dans les oasis de Gafsa**

## **2- Une richesse menacée d'extinction en raison des changements climatiques**

Les écosystèmes oasiens, autrefois fertiles et constituant toujours un archipel d'espaces verts, se trouvent aujourd'hui incapables de résister aux défis environnementaux et humains. L'oasis de Gafsa fait partie des zones touchées par les effets du changement climatique, qui la menacent de plus en plus. En raison de tous ces facteurs nocifs, sa productivité a considérablement diminué. Le manque d'eau a affecté la richesse des produits oasiens et a engendré une prolifération des oasis monocouches. En outre, il est nécessaire de souligner la dégradation croissante de ces zones oasiennes en raison de l'exploitation excessive et irrationnelle des ressources en eau. Ces ressources rares sont soumises à une pression énorme due à la baisse des précipitations et des températures élevées résultant de l'accélération du changement climatique. De plus, la pression démographique a contribué à l'expansion urbaine croissante et à la construction anarchique, au détriment des espaces oasiens. Il est également crucial de prendre en compte le dilemme de la fragmentation des exploitations et de la faible superficie d'exploitation résultant de l'héritage, ainsi que la perte de la valeur commerciale des cultures et des variétés de dattes, en particulier avec l'émergence de nouvelles variétés plus

adaptées au marché. La fatigue et la salinisation des sols sont aussi des facteurs supplémentaires à prendre en considération.

En avril 2012, le ministère de l'Environnement et l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ) ont conjointement publié une brochure sur l'impact du changement climatique sur les oasis tunisiennes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de coopération tuniso-allemande visant à appuyer la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques<sup>3</sup>. Les résultats des études prospectives sur le changement climatique prédisent que le sud de la Tunisie sera gravement affecté par le changement climatique. Ils indiquent également que les températures augmenteront de 1,9 degré Celsius d'ici 2030 et de 2,7 degrés Celsius d'ici 2050, tandis que les pluies devraient connaître une diminution de 9% d'ici 2030 et d'environ 17% en 2050.

Les oasis tunisiennes risquent d'être gravement touchées par le changement climatique, d'autant plus que l'épuisement des ressources en eau souterraine entraînera une baisse grandissante au niveau des nappes phréatiques, une détérioration de leur qualité et des coûts élevés de pompage.

Selon Samah Ben Shaaban, chercheuse spécialisée en biologie et entomologie, l'augmentation record des températures due au changement climatique a engendré l'émergence de ravageurs agricoles tels que l'araignée de poussière. Ce parasite, a tendance à vivre dans des zones sèches où les températures sont élevées, principalement dans des palmiers négligés, comme nous l'a souligné Samah Ben Shaaban. Toutefois, l'augmentation des températures et le manque d'eau et d'humidité ont favorisé son émergence et son activité aussi dans les palmiers en production, en particulier à partir de la fin du printemps (mois de mai) jusqu'au début de la saison estivale. En 2019, il a été repéré dans plusieurs anciennes oasis mais sa présence était limitée dans les nouvelles oasis et les oasis abandonnées.

### **3- Appui à l'exportation : la politique de l'État a-t-elle aggravé la destruction du secteur oasien ?**

Malgré son importance économique pour les agriculteurs de la région, l'oasis est confrontée à des menaces qui compromettent sa biodiversité et sa durabilité en raison de la politique de subventions à l'exportation du pays. En effet, les défaillances institutionnelles, juridiques et organisationnelles de l'État entravent de plus en plus la bonne gouvernance de ce système agricole.

La Tunisie encourage depuis des années la culture de la variété “Deglet Noor” pour des fins purement lucratives relatives à l’engagement du pays sur la voie du commerce international des produits agricoles. Toutefois, il est à souligner que les dattes Noor nécessitent d’énormes quantités d’eau et sont plus sensibles aux maladies que les autres variétés. Il est donc devenu impératif que l’État revoie sa politique dans le secteur oasien pour adopter de nouvelles stratégies qui permettent de réaliser des profits économiques tout en épargnant l’équilibre écologique.

#### **4- Meilleures pratiques pour surmonter la crise du système oasien**

La situation actuelle du secteur oasien requiert le soutien des systèmes agricoles multicouches, car des études ont démontré leur résilience et leur capacité à résister aux changements climatiques et ce, contrairement aux oasis modernes qui dépendent uniquement de palmiers de la variété Deglet Noor, comme nous l’a confirmé Nouredine Nasr. Il faut également adopter des pratiques d’irrigation intelligentes qui fournissent aux palmiers et aux différentes cultures de l’oasis la quantité d’eau nécessaire, à chaque étape de son cycle de vie.

Lors du Forum régional de la justice environnementale à Gafsa en 2021, le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux a souligné l'importance d'appliquer les lois et la législation relatives au secteur oasien, en particulier la loi sur l'abandon. Il a également appelé à intensifier le contrôle sur les constructions anarchiques dans les terres agricoles et à lutter contre l'étalement urbain au détriment des zones oasiennes. Cela s'ajoute à la promotion de la culture de variétés de dattes qui consomment moins d'eau, tout en préservant le sol, un élément crucial de l'oasis, et en éliminant toutes les pratiques conduisant à sa détérioration, telles que la pollution industrielle et les gaz toxiques provenant des institutions spécialisées dans les industries extractives à l'instar de la Compagnie des Phosphates de Gafsa et du Groupe chimique. En outre, il est recommandé de revenir à l'adoption de l'ancien modèle d'oasis, capable de s'adapter aux changements climatiques.

Les défenseurs de l'environnement exigent également l'activation des dispositions de la Charte nationale pour la protection et le développement des oasis<sup>4</sup> en Tunisie. Qui a été proposée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds mondial pour l'environnement (FME) et l'Association pour la sauvegarde de la ville de Gafsa. Cette

déclaration nationale vise à reconnaître et considérer le système oasien dans toutes ses dimensions environnementales, sociales, économiques et culturelles.

Face à ces défis, la Tunisie devrait adopter une vision du développement durable afin de préserver les richesses oasiennes. Il est également nécessaire de définir une orientation spécifique et sur le long terme capable de concrétiser cette vision et d'élaborer des stratégies pour sa mise en œuvre. Il convient également de souligner la nécessité de rechercher des véritables alternatives pour soutenir les agriculteurs à faire face aux défis posés par l'activité agricole au sein des oasis et à l'adaptation aux changements climatiques. Cela contribuera à parvenir au développement socio-économique et à résister aux effets de la pollution tout en préservant les ressources naturelles ainsi que leur durabilité plutôt que de provoquer leur épuisement.

Une politique  
improvisée pour  
arrêter la  
surexploitation  
des eaux. Des  
licences sont  
accordées aux  
entreprises de  
mise en bouteille  
d'eau et refusées  
aux agriculteurs

*Minyara Mejbri*

# **Une politique improvisée pour arrêter la surexploitation des eaux. Des licences sont accordées aux entreprises de mise en bouteille d'eau et refusées aux agriculteurs**

.....Minyara Mejbri

Le jeudi 16 mars 2023, au Tribunal de Première Instance de Siliana, dix-sept personnes de la population de B'hirine ont comparu devant le juge. Parmi elles, figuraient quatre jeunes qui ont été arrêtés mais finalement relâchés. L'affaire a été reportée au 22 juin 2023. L'audience a réuni cinq avocats bénévoles, dont un représentant du Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux.

Cette affaire remonte au mois de février dernier, lorsque qu'un investisseur a obtenu une autorisation d'exploration des eaux souterraines dans la zone de B'hirine, située dans le gouvernorat de Siliana, dans le but d'installer une usine de conditionnement d'eau.

Cependant, les habitants ont pacifiquement protesté contre ce projet en raison des craintes quant à ses répercussions sur l'agriculture, considérée comme leur moyen de subsistance et de sécurité alimentaire. Ils ont ainsi exprimé leurs préoccupations vis à vis de la surexploitation des eaux souterraines et de son impact sur la nappe phréatique, qui a conduit à l'appauvrissement de nombreux puits et sources naturelles. Il est important de noter qu'une société d'eau minérale sous le nom de « Malina » est déjà implantée dans la région depuis 2005.

Cette affaire soulève plusieurs questions concernant le secteur de mise en bouteille des eaux en Tunisie, notamment en ce qui concerne l'octroi des autorisations de recherche et de prospection des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les habitants souffrent de pénuries d'eau. Par exemple, dans la région de Kairouan, qui compte six entreprises de mise en bouteille d'eau, on observe également un fort mouvement de protestation réclamant le droit à l'eau potable et l'amélioration de sa qualité. De plus, de nombreuses questions urgentes se posent concernant les priorités du ministère de l'Agriculture dans ce dossier vital ainsi que les mécanismes de coordination entre les différents organismes de ce ministère concernés par la protection des ressources hydrauliques.

## **1- La politique du double standard et la criminalisation des activistes de Bargou**

La région de B'hirine est une région à vocation agricole, abritant environ 400 familles. La région comprend un périmètre irrigué public géré par 7 Groupements de Développement Agricole (GDA) d'irrigation, ainsi qu'un GDA forestier. La région abrite également 7 puits profonds, de 130 mètres de profondeur chacun. En raison de la sécheresse, il a été nécessaire de creuser 30 mètres supplémentaires pour atteindre ainsi une profondeur de 160 mètres.

La région est confrontée à de nombreux défis, en particulier la sécheresse, qui a entraîné une diminution des revenus agricoles. Les habitants de la région souffrent également de l'absence d'eau potable et de coupures fréquentes, si disponible.

Face à ces défis, les GDA ont adopté une stratégie axée sur la plantation d'arbres fruitiers tels que des pommiers, des cerisiers, des vignes et des figuiers. En revanche, la culture de légumes nécessitant des quantités importantes d'eau a été évitée.

***"Nous avons pris la décision de cesser la culture de tous les légumes qui permettaient aux agriculteurs de***

***rembourser leurs dettes, dans le but de préserver les arbres.*** Déclaration du président du GDA Sadkia 1, 2 et 3.

Dans la région du B'hirine, il existe également neuf sources d'eau, dont la plupart sont épuisées, comme le confirme le rapport d'un huissier le 3 mars 2023. Face à cette situation, les agriculteurs ont déposé des demandes de forage de puits auprès du commissariat régional du développement agricole de Siliana dans le but de sauver leurs récoltes, leurs animaux et leur activité agricole et pour fuir le spectre du chômage. Malheureusement, toutes leurs demandes ont été refusées sous prétexte d'un niveau bas de la nappe phréatique.

Voilà pourquoi les agriculteurs ont été surpris d'apprendre, le 3 février 2023, qu'un investisseur avait obtenu un permis du ministère de l'Agriculture pour creuser un puits profond dans le but d'établir une unité de production et de conditionnement d'eau minérale. Cette situation soulève des questions quant à la facilité avec laquelle l'investisseur a obtenu l'autorisation, même si sa demande avait été initialement rejetée au niveau régional, comme l'a confirmé l'un des habitants.

سليانة في 24 / 10 / 2019

السيد: المذروب الجهوي للتنمية الفلاحية بسليانة  
الموضوع: طلب ترخيص لإجازة بئر عميقة (محتاج).

إذني العمضي أسفله  
البرقاوي صاحب بطاقة تعريف وطنية عدد [REDACTED]  
وخالطين بحي أبو القاسم الشايف برشو متحصل على الإجازة  
في التصريف اختصاص ماليته وعاطل عن العمل أتقدم  
إلاني بسادتكم بطلبكم هذا راجيا منكم التفضل بتكيني  
من ترخيص لإجازة بئر عميقة (محتاج) فوق العشار  
الفلاحي والذي أكثره من عند والدي السيد [REDACTED]  
في بلفاسم البرقاوي والكاشن بعمادة البحريين من معقدة  
برشو ولاية سليانة كما تبينه شهادة العكديّة المصاحبة  
لهذا المطالب وهدّة الإكترام فلتدرو سنة (30).  
حتى يتسنى لفرس أسجار هدمرة وتركيز مجمع بئر  
وفي انتظار ردكم تقبلوا مني صديك مخلص  
عبارات الاحترام والتقدير.

والسلام

الإمضاء



**Demande d'octroi d'une autorisation pour le forage  
d'un puit profond dans la zone de B'hirine en 2019**

Cette discrimination a alimenté un profond sentiment de colère dans la région, conduisant à des demandes d'arrêt du projet afin de préserver les ressources en eau pour les besoins en eau potable et pour l'activité agricole, dans le but de garantir la disponibilité d'eau et la sécurité alimentaire dans la région. Ces revendications ont également été accompagnées d'une série d'arrestations pour diverses accusations, marquant ainsi un tournant dans la situation. En conséquence des mouvements de protestation, de nombreux manifestants de la région ont été arrêtés et inculpés de deux accusations distinctes : **"attaque planifiée contre la circulation"** qui a conduit à la comparution de 11 personnes devant le tribunal le 18 mai 2023 et **"la participation à un rassemblement susceptible de perturber le confort du public et visant à commettre un crime et à entraver la liberté de travail en utilisant des menaces"**. Cette accusation concerne 17 individus.

Une audience a eu lieu le 16 mars 2023 au Tribunal de Première Instance de Siliana, au cours de laquelle quatre jeunes ont été libérés. Une audience ultérieure est prévue pour le 22 juin 2023, au cours de laquelle le jugement final sera rendu.



**Convocation pour la première accusation "attaque planifiée contre la circulation"**



**Convocation pour la deuxième accusation**

**“la participation à un rassemblement susceptible de perturber le confort du public et visant à commettre un crime et à entraver la liberté de travail en utilisant des menaces”**

L'un des accusés a été profondément surpris par ces accusations et les considère comme de pures calomnies. Il nous a ainsi déclaré que l'ensemble de la population n'a fait que manifester son opposition et sa protestation lorsqu'elle a appris qu'un investisseur avait obtenu une licence de forage à côté de l'unique source d'eau qui continue à couler jusqu'à aujourd'hui. Les habitants

utilisent cette source d'eau pour leurs besoins quotidiens et pour boire et ce, depuis très longtemps. La même personne nous informe également que près de 60 hectares de terres agricoles ont été perdus en raison de l'épuisement des puits et des sources d'eau, à l'instar d'un puits situé à côté de l'usine de « Malina ». De plus, de vastes zones de terres agricoles sont maintenant stériles, alors qu'elles produisaient auparavant des quantités importantes de pêche.

Lors de notre visite dans la région, nous avons pu constater l'étendue des dommages causés et avons remarqué comment l'usine prévue est adjacente à l'oued, avec juste derrière la seule source d'eau qui n'a pas encore été épuisée.

## **2- Manifestation puis conflit juridique**

À ce jour, les mouvements de contestation contre le projet se poursuivent sur tous les fronts, y compris par le biais de contentieux. Un dossier a été déposé devant le tribunal administratif de Siliana afin de contester l'autorisation d'exploration accordée à l'investisseur et de demander l'arrêt des travaux du puits. Parallèlement, les manifestants continuent leur combat en réclamant justice et libération des détenus.

Ce qui a commencé comme une défense des ressources en eau s'est transformé en une revendication plus large de libération de toutes les personnes arrêtées. Cela était la conséquence de la politique de harcèlement et d'intimidation adoptée par les autorités pour dissuader toute personne qui ose défendre ses droits. Force est de constater, que malheureusement les répressions et intimidations conduisent des fois à la diminution des manifestations et à une acceptation forcée des décisions imposées par l'État.

Nous avons été sur place le jour de la manifestation du 16 mars et l'un des manifestants devant le Tribunal de première instance de Siliana a déclaré que *"ce problème est causé par un investisseur qui s'est installé dans notre région pour mettre en place une unité de conditionnement des eaux. Mais aujourd'hui, il envoie nos enfants en prison simplement parce que nous avons osé revendiquer notre droit à l'eau"*. Il a également appelé à une justice équitable et transparente, ainsi qu'à une plus grande reconnaissance du droit à l'eau pour les habitants, notamment en cette période de sécheresse. Ce manifestant a également exhorté les autorités à agir en faveur de la justice pour les jeunes qui ont été arrêtés.



**Habitants de Bargou manifestant devant le tribunal de  
Première Instance de Siliana le 16 mars 2023. Source :  
auteur**

Les habitants de Bargou ont intenté une procédure en justice en déposant un dossier devant la cour administrative afin de stopper le projet de l'unité de conditionnement des eaux et d'annuler l'autorisation accordée à l'investisseur. De plus, certaines victimes ont mandaté un huissier pour constater les dommages causés par la concentration des sociétés de production d'eau minérale dans la région.

Dans ce contexte, deux rapports de constat ont été préparés par l'huissier. Le premier rapport concerne la sécheresse des sources d'eau et les dommages causés à l'agriculture. L'huissier a confirmé avoir constaté une

importante culture de figuiers, grenades et raisins qui étaient complètement desséchés. De plus, elle a observé que quatre sources d'eau étaient complètement asséchées.

Le deuxième rapport a porté sur les dommages causés à la route menant aux terres agricoles adjacentes au site du projet. Il a été constaté qu'un côté de la route avait été surélevé par l'investisseur, ce qui a entraîné la chute de pierres, représentant un danger pour les usagers de la route. De plus, des dépôts calcaires provenant du site du projet descendent en direction de l'Oued adjacent à Aïn Ngagra, ce qui entraîne une pollution de l'eau environnante. Par ailleurs, la stagnation et l'enferment de l'eau autour de cette source, suite à la clôture du chemin qui y mène, ont causé sa pollution.

À ce jour, l'affaire est toujours en cours d'examen par la justice en vue d'un jugement.

Face à cette injustice, le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux s'est engagé à soutenir les habitants de B'hirine. Dans un premier temps, il a publié un communiqué exprimant son soutien<sup>37</sup> à la population locale. De plus, il a désigné un avocat pour suivre de près l'affaire et accompagner les habitants lors de leurs

---

<sup>37</sup> <https://l8.nu/ryEf/>

manifestations, en collaboration avec d'autres organisations de la société civile. Nous sommes pleinement conscients de l'ampleur des dommages causés et nous sommes fermement convaincus de la nécessité de soutenir les opprimés. Nous avons été témoins de la peur des parents pour le sort de leurs enfants détenus, ainsi que des pères, des mères et des frères et sœurs qui pleurent leurs proches.



١٤٣٥١  
عهد التضامن



**Une copie de premier  
rapport de constat  
concernant les sécheresses  
des sources d'eau**



١٤٣٥٢  
عهد التضامن

**Une copie de deuxième  
rapport de constat pour la  
chute de pierres sur le  
chemin menant aux terres  
agricoles et à l'oued**

### **3- Face à une crise de l'eau étouffante : l'État encourage les investissements en eau minérale**

La problématique de B'hirine met en lumière la polémique entourant la politique de l'eau en Tunisie et son efficacité, en particulier face à la menace persistante de la sécheresse qui pèse sur la sécurité alimentaire et hydrique du pays depuis de nombreuses années. Il est important de noter que les politiques et choix adoptés par le ministère de l'Agriculture semblent être arbitraires et non judicieux. En effet, l'autorisation de forage pour l'irrigation est systématiquement refusée aux agriculteurs au nom d'une bonne gestion de l'eau, tandis qu'elle est accordée aux investisseurs pour des motifs purement commerciaux et industriels.

Cette situation met en évidence la contradiction entre les stratégies adoptées pour résoudre la crise de pénurie d'eau à laquelle la Tunisie est confrontée depuis des années, en raison de la mauvaise gouvernance et de la faiblesse du cadre légal de protection des ressources en eau. Ainsi, l'État prône d'un côté l'économie de l'eau et de limiter son gaspillage tout en collaborant au même temps au gaspillage de ces mêmes ressources hydriques en accordant des autorisations aux investisseurs du secteur de l'eau. Cette contradiction met en danger le droit de tous les citoyens à l'eau, tel que stipulé dans la

constitution tunisienne. En fin de compte, ce sont les citoyens qui subissent seuls les conséquences de ces politiques hydriques inefficaces.

Alors que l'État peine à garantir le droit à une eau potable de qualité et en quantité suffisante, le secteur des eaux minérales connaît une prospérité remarquable. En effet, les ventes d'eau en bouteille ont connu une croissance significative, passant de 879 millions de litres en 2010 à 3 275 millions de litres en 2022. Cela représente la vente de 676 millions de bouteilles<sup>38</sup>, ce qui place la Tunisie au 4ème rang mondial en termes de consommation d'eau minérale, au 10ème rang dans le monde arabe et au 75ème rang mondial en termes de qualité de l'eau, selon le site "World Pollution Review". Il convient de noter que 20% des citoyens tunisiens sont menacés par la pollution de l'eau.



**20.2% des tunisiens sont exposés au risque de contamination de l'eau**

<sup>38</sup> <https://shorturl.at/qGMQR>

## **4- La fièvre de mise en bouteille de l'eau en Tunisie ou quand le lucratif menace le droit à l'eau**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a publié un arrêté le 8 mars 2004 approuvant le cahier des charges qui établit les conditions générales d'organisation, d'exploitation et de production dans le secteur de la mise en bouteille des eaux<sup>39</sup>.

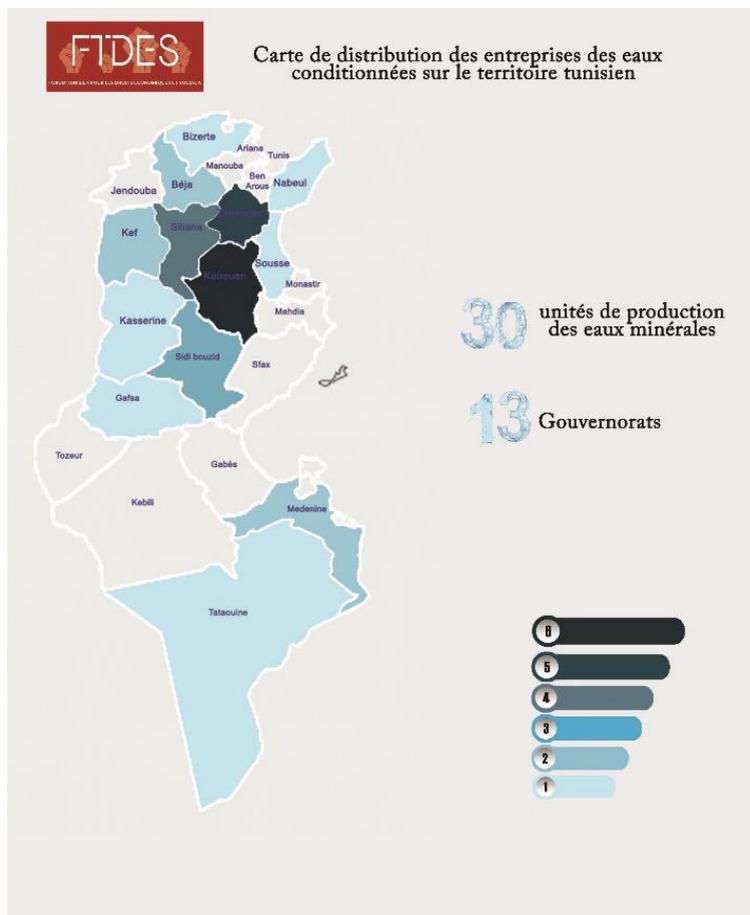
Selon le premier article de ce cahier de charge, les eaux mises en bouteille sont définies comme suit : *"Toute eau, qu'elle soit jaillissante ou non, qui peut être conditionnée dans des récipients appropriés conformément aux dispositions des normes tunisiennes 09.33 et 09.83, ainsi qu'aux exigences en vigueur. Cette eau ne doit en aucun cas provenir d'un réseau de distribution d'eau destinée à la consommation."*

Le secteur des eaux embouteillées englobe les eaux minérales naturelles ainsi que les eaux embouteillées destinées à la consommation humaine. Il est placé sous la responsabilité de l'office national de thermalisme et d'hydrothérapie, créé en vertu de la loi n° 58 de 1975, approuvée le 14 juin 1975 et modifiée par la loi n° 102 de 1989, promulguée le 11 décembre 1989. Cet office est un

---

<sup>39</sup> <https://www.diwan.tn/document/view/e5648e6b-e638-466e-b862-88d8e3146efd>

établissement public à caractère commercial et industriel, jouissant de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Il relève du ministère de la santé.

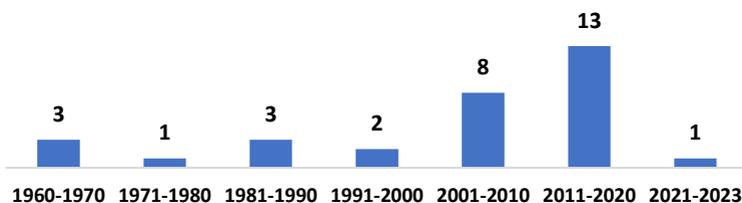


**Carte de distribution des entreprises des eaux conditionnées sur le territoire tunisien. Source : auteur**

La première unité de production d'eaux minérales embouteillées a été établie à Nabeul en 1963. Aujourd'hui, le nombre total d'unités s'élève à 30, réparties dans 13 gouvernorats. Le gouvernorat de Kairouan se classe en tête avec 6 entreprises productrices, suivi de Zaghouan avec 5 entreprises. Siliana compte 4 entreprises, tandis que Sidi Bouzid en compte 3. Enfin, les gouvernorats de Béja, Médenine et Le Kef accueillent chacun une entreprise, avec au Kef une entreprise qui exploite deux sites à la fois (Ain Mezab et Ain Kasseb). Il convient également de mentionner que les gouvernorats de Sousse, Bizerte, Gafsa, Kasserine, Nabeul et Tataouine hébergent chacun une seule entreprise.

Le secteur des eaux embouteillées a connu une croissance significative, passant de 8 entreprises entre 2001 et 2010 à 13 entreprises entre 2011 et 2020. Il convient de noter que les sources d'eau utilisées pour ces eaux appartiennent au domaine public hydraulique.

### Évolution du nombre d'entreprises des eaux conditionnées entre 1960 et 2023



Par ailleurs, parallèlement à la croissance rapide du nombre d'entreprises d'embouteillage d'eau, les services ont connu une détérioration considérable, en particulier en ce qui concerne la qualité de l'eau potable distribuée par la SONEDE. En effet, des échantillons prélevés ont révélé que ces eaux ne sont pas conformes aux normes, notamment en ce qui concerne leur composition bactériologique (passant de 9,9 % en 2019 à 10,1 % en 2020).

La médiocrité de la qualité de l'eau en Tunisie et la crainte de la contamination ont poussé les Tunisiens à trouver dans les eaux embouteillées une solution, au point que la consommation moyenne d'eau embouteillée par personne a atteint 227 litres par an.

Il est ainsi important de souligner que le désengagement de l'État, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'eau potable fournie par la SONEDE, ainsi que l'octroi d'autorisations aux investisseurs du secteur des eaux conditionnées, ont exacerbé la crise de l'injustice hydrique.

## Conclusion

Certes, l'eau est considérée comme une richesse nationale, bien public et élément vital confronté à de nombreux défis tels que la mauvaise gouvernance et les choix politiques inadéquats qui ne reflètent pas son importance et sa valeur sociale. Ces problèmes affectent directement le développement des différents secteurs en Tunisie sans exception.

Ainsi, il est essentiel de reconnaître la valeur de l'eau en tant que ressource précieuse et de ne pas la considérer simplement comme une marchandise et ce, en insistant sur sa dimension sociale et en excluant l'eau des contrats de partenariat entre le secteur public et le secteur privé. Il est également nécessaire de mettre fin aux contrats de concession et de cesser d'accorder de nouvelles autorisations pour les usines d'eau embouteillée. De plus, il est impératif d'améliorer la qualité de l'eau ainsi que les services fournis par la SONEDE et de renforcer les politiques hydriques en tenant compte de la situation de pénurie d'eau à laquelle la Tunisie est confrontée et de l'aggravation du phénomène des changements climatiques.

# La soif de Aamra !!

*Rebah Ben Othman*

# La soif de Aamra !!

..... Rebah Ben Othman

La région de « Aamra » couvre l'ensemble des zones rurales qui se situent dans le Nord du gouvernorat de Gafsa, à savoir les villes de Gafsa Nord, Zannouch, Sned et Sidi Aich. Dans la pensée populaire, cette nomination rappelle l'histoire de la fille du compagnon du prophète Souhayeb Erroumi, morte dans cette région à cause de la soif.

Le nombre d'habitants à Aamra est de 61600<sup>1</sup> selon les chiffres de l'Office du Développement du Sud pour l'année 2021 et sa superficie globale est de l'ordre de 803547 Km<sup>2</sup>. Parmi les caractéristiques remarquables de cette région figurent la fertilité des terres agricoles et l'importance des réserves hydriques profondes. Le nombre des forages profonds à Aamra a atteint 672 contre 4804 forages de surface<sup>2</sup> ce qui reflète l'importance des réserves hydriques de cette région. Elle est considérée, pour ces raisons, comme le premier fournisseur de légumes du gouvernorat de Gafsa ainsi que d'autres variétés d'arbres fruitiers comme les oliviers, les amandiers, les abricotiers et les pêchers.

Toutefois, plusieurs indicateurs ont apparu ces dernières années annonçant le début d'une véritable catastrophe naturelle dans la région. En effet, les nappes au niveau des forages sont épuisées, à cause de l'exploitation massive de la nappe par des investisseurs agricoles qui se sont installés depuis des années dans cette région et l'aggravation du phénomène des forages illicites conduisant à la classification de Aamra dans la catégorie des zones rouges caractérisées par une forte pression sur les ressources naturelles.

## **1- La société Primed exploite massivement la richesse hydrique sans aucun contrôle**

Dès son installation dans la région en 2008 dans le cadre des incitations octroyées aux investisseurs étrangers par l'Etat Tunisien, cette société agricole spécialisée dans l'exportation du chou a bénéficié d'encouragements à travers la mise sur l'agriculture intensive qui exploite des grandes quantités d'eau.

Ainsi, elle a commencé au début par l'exploitation d'une dizaine d'hectares avant de voir ses activités s'étendre pour atteindre les 500 hectares. Durant ces années, cette société, n'a rien ajouté à la région au niveau de la dynamique économique, ni à la capacité d'employabilité qui est restée très limitée. Ajoutons à

tout cela, les pertes et les impacts négatifs sur la richesse hydrique qui était considérée comme une source de bien-être pour les habitants de la région.

Aussi, il ne faut pas perdre de vue que la culture du chou a une empreinte hydrique très élevée<sup>3</sup> et ce, sans oublier que l'eau qui entre dans sa production sera perdue à l'exportation comme c'est le cas pour d'autres productions tels que la tomate et les agrumes.



Plusieurs agriculteurs de la région témoignent de la conduite de cette société qui ne respecte pas les lois de l'investissement dans l'eau, à travers son exploitation de plusieurs forages sans se soucier du contrôle par les organismes de l'Etat. Ainsi, Mr Kamel Salhi, qui est un agriculteur originaire de la zone de Mritba et militant dans la société civile, a témoigné : « **Dès 2008, on a été surpris par l'installation d'un investisseur étranger qui est**

venu pour violer notre richesse hydrique à travers la construction de 4 grands bassins de 1 hectare de superficie chacun et un cinquième bassin qui couvre une superficie de 1,5 hectare et reçoit l'eau quotidiennement 24h/24. Ce sont des lacs exploités dans la culture du chou pendant que la région souffrait d'un stress hydrique sans précédent. Cette activité a conduit au tarissement des puits de surface tandis que pour les puits profonds, la nappe a subi un rabattement conséquent. Nous avons organisé plusieurs manifestations et sommes réunis au niveau du gouvernorat de Gafsa où nous avons réussi à contraindre le responsable de la société de ne plus planter ni la tomate ni le chou ; chose qu'il n'avait pas respecté ». Dans une intervention de l'historien Mehdi Dèli sur les entreprises hautement consommatrices de l'eau, il affirme : « nous sommes face à une problématique très sérieuse qui est celle des sociétés de mise en valeur agricole. Il est temps que ces sociétés partent d'ici puisqu'elles se sont installées seulement en raison de la main d'œuvre féminine bon marché ainsi que le prix faible des terrains agricoles, en profitant au même temps de la convention avec l'union européenne. Ces sociétés font appel à un courtier qui achète le terrain avant de se mettre d'accord avec lui pour planter le chou ainsi que d'autres cultures consommatrices d'eau. Par contre, l'agriculteur tunisien se trouve face à d'énormes problèmes lorsqu'il veut forer un puit<sup>40</sup>.

---

<sup>40</sup> Les témoignages et photos dans cet article proviennent de la page Facebook Gafsa Nord

## **2- D'énormes quantités d'eau gaspillées pour planter le chou !!!**

Grâce à ces potentiels techniques et financiers, la société PRIMED a adopté la technique des bassins hydriques qui se fait à travers la construction des grands étangs où l'on collecte l'eau par l'intermédiaire de canaux branchés directement aux forages 24h/24h ce qui permet de pomper d'énormes quantités d'eau depuis la nappe d'eau jusque'aux bassins directement.

Au final, la terre est couverte par un plastique imperméable, et les bassins sont remplis d'eau pour avoir à la fin de grands lacs artificiels exploités dans l'irrigation du chou et de la tomate destinée à l'exportation.



**Bassin en construction**

**Bassin fini et rempli d'eau**

Cette technique de stockage de l'eau n'est pas considérée comme la méthode optimale en raison de son taux d'évaporation élevé causé par l'exposition directe de l'eau à l'air et aux rayons du soleil. Cela signifie

essentiellement une perte importante sans être utilisée pour l'irrigation (équivalent à pomper un puits à un débit de 5 litres par seconde). Cela met en évidence l'aspect aléatoire de ce type sans tenir compte de l'efficacité et de l'économie de l'eau.

De plus, la société Primed utilise la technologie d'osmose inverse pour obtenir de l'eau douce dont la salinité ne dépasse pas 0,1 mg/L, tandis que les eaux restantes, avec une salinité de 3 mg/L, sont rejetées dans des terrains ouverts, ce qui entraîne la salinisation de la nappe phréatique et des dommages aux cultures environnantes.

### **3- Des conséquences dangereuses sur l'écosystème agricole et sur la santé des habitants**

La surexploitation de la nappe d'eau a provoqué l'apparition de plusieurs problèmes parmi lesquels on peut citer le tarissement de tous les forages de surface et un rabattement aigu du niveau de l'eau dans les forages profonds ainsi que le phénomène de la salinisation de la nappe qui va s'aggravant. Par ailleurs, et à cause des vagues de sécheresse, les agriculteurs ont perdu des centaines de hectares d'oliviers et d'arbres fruitiers ce qui a poussé la plupart à vendre leurs terrains et à abandonner l'activité agricole et choisir l'exode vers les villes du Sahel et du Grand Tunis.



**Puit de surface asséché**



**Arbre endommagé**

En plus, ces lacs artificiels ont provoqué l'apparition d'espèces dangereuses de moustiques notamment lorsque les températures s'élèvent pendant l'été. Il a été ainsi signalé dernièrement la contamination de plusieurs enfants par la leishmanie qui est une maladie cutanée provoquée par les piqures de moustiques.



**Une petite fille atteinte de leishmania**

## Conclusion

Le dilemme dans la région de Âamra, ainsi que dans de nombreuses régions agricoles connaissant les mêmes problèmes, est principalement lié à un choix de développement sur lequel les autorités tunisiennes parient depuis les années 1970. Cela se manifeste par leur abandon de leur rôle régulateur et par la cession de milliers d'hectares aux grandes entreprises et à certains investisseurs, qui bénéficient de diverses incitations et avantages fiscaux. Parier sur des cultures intensives consommatrices d'eau, en particulier dans les régions confrontées à une pénurie d'eau, sous prétexte de favoriser les exportations et de fournir de l'emploi dans des régions où le chômage est élevé, relève simplement d'une illusion. En réalité, le coût réel de ces activités est élevé et les générations futures en paieront la facture. Les signes de cela commencent déjà à apparaître, tels que l'épuisement total des puits, l'abandon massif des petits agriculteurs de l'activité agricole et l'ampleur croissante du phénomène d'exode, sans oublier la salinisation des ressources hydriques.

Il convient de mentionner en particulier que dans la région de Gafsa, l'État continue progressivement d'abandonner l'agriculture familiale au profit d'un

modèle agricole entrepreneurial qui épuise les ressources en eau.

Ainsi, l'Etat est appelé à faire des révisions radicales de sa politique agricole à travers :

- L'encouragement des cultures qui ne consomment pas beaucoup d'eau et qui, en même temps, peuvent assurer notre souveraineté alimentaire comme les céréales et les cultures fourragères.
- L'appui les agriculteurs pour utiliser les semences locales qui s'adaptent avec la nature du sol et à la sécheresse.
- Les CRDA sont appelés à lutter contre le phénomène des puits illicites et à appliquer la loi sur tous les contrevenants qu'ils soient tunisiens ou étrangers.
- L'actualisation de la carte agricole en tenant compte des potentiels hydriques de chaque région et mettre fin à l'agriculture consommatrice des grandes quantités d'eau.
- La soumission des grandes exploitations agricoles à des audits hydriques périodiques.

- Contraindre chaque investisseur agricole à réaliser une étude d'impact sur l'environnement pour mettre en évidence en particulier les effets pouvant impacter les ressources en eau.